

St Martial d'Albarède

Sent Marçau d'Albareda



2009
bulletin municipal

SOMMAIRE

[Le mot du Maire](#)

[Recensement de la population](#)

[Commission environnement/assainissement](#)

[Commission voirie](#)

[Inauguration Avenue de la Résistance](#)

[Commission Travaux](#)

[Embellissement de la commune](#)

[Smctom en direct](#)

[Démographie / Nouveaux martialbariens](#)

[Nos baptêmes à Saint-Martial](#)

[Notre mairie à votre service](#)

[Cérémonie commémorative du 28 juin](#)

[À la mémoire d'Eta Prechner](#)

[La parole aux Associations](#)

[Budget 2009 / Subventions versées](#)

[Permanences](#)

[Le Savez-vous](#)

[Notre petit patrimoine](#)

[Liste des entreprises et des commerçants](#)

[Le frelon asiatique](#)

[Un petit patrimoine disparu de St Martial](#)

[La pratique médicale à St Martial au 18e s](#)

[La parole à nos peintres](#)

[Gendarmerie : De tout un peu](#)

[Concours des maisons fleuries](#)

[Festivités](#)

[L'occitan qu'es aquo ?](#)

[Una Nhoria](#)

[Développement durable](#)

[Mémo utile](#)



Directeur de la
Publication :
M. le Maire Michel DUPUY

Rédaction :

Photos :
Francis CIPIERRE

Conception
Impression :
SPP Périgueux

Le mot du Maire

*Mes chers concitoyens,
nous voici déjà
à l'aube de l'année 2010.
Toute l'équipe municipale
se joint à moi pour vous
présenter à tous,
nos vœux les plus sincères
de santé, réussite
et bonheur pour 2010.*

*C'est avec plaisir que je viens
vous retrouver à travers les pages
de ce bulletin pour faire le point
de nos actions passées et à venir.*

*Notre objectif et notre priorité
demeurent de faire de notre villa-
ge un lieu agréable où l'on a envie
de s'arrêter et de vivre. Notre
principale préoccupation est de
continuer à améliorer la qualité
de la vie des habitants dans
toutes ses dimensions. Le fleuris-
sissement du village va dans cette
direction mais aussi la mise en
place de la carte communale qui
prend en compte le développe-
ment futur de notre commune.*

*L'année qui se termine a vu la
mise en place de l'intercommuna-
lité. Après bien des réunions avec
les diverses communes concer-
nées et après avoir beaucoup dis-
cuté et réfléchi, nous avons sou-
haité rejoindre avec quatre autres
communes du canton (Saint
Mesmin, Génis Anliac et Saint
Raphaël) les trois déjà en inter-
communalité (Saint Pantaly
d'Excideuil, Saint Germain des
Prés et Saint Jory Las Bloux) au
sein de Causses et Rivières. La
commune de Sainte Trie a rejoint
la communauté d'Hautefort
Le chef lieu de canton et trois
autres communes ne se sont pas
encore prononcés.
Rappelons que l'intérêt d'une
intercommunalité est d'entre-*

*cial, touristique, services aux per-
sonnes etc.) sans qu'il soit néces-
saire d'augmenter les impôts pour
autant.*

*En cette période de crise et de
récession économiques nous
n'envisageons pas d'augmenter
les impôts en 2010. La part reve-
nant à l'intercommunalité sera
déduite des ressources de la com-
mune soit environ 12 %. Nous pro-
cèderons donc à un redéploiement
de nos dépenses sans aug-
menter la pression fiscale.
Par contre, nous avons les plus
vives inquiétudes concernant la
future suppression de la taxe pro-
fessionnelle. Elle représente
actuellement 40 % de nos
recettes fiscales et il règne la plus
grande incertitude sur les moyens
envisagés par l'Etat pour com-
penser le manque à gagner.*

*En 2009,
notre action
a abouti à un certain
nombre de réalisations
concrètes :*

- La déviation du bois de Leyraudie
- L'entretien et la rénovation du patrimoine locatif (logement 3 de la maison Bardet, maison David)
- Le fleurissement du village
- La réhabilitation et mise en valeur du petit patrimoine
- la réfection de la route du Combillou et du Prunier

Nos projets pour 2010 :

- Le réaménagement de la place de la mairie et la mise en conformité pour l'accès des handicapés de l'ensemble mairie salle des fêtes

*- Le maintien de notre réseau rou-
tier en état alors que nous n'au-
rons pas de subvention.*

*2010 sera aussi l'année du recen-
sement et je suis sûr que les
chiffres feront apparaître une
forte hausse du nombre d'habi-
tants. Début janvier, vous aurez la
visite de l'agent recenseur. Je
vous demande de lui réserver le
meilleur accueil.*

*Je reste à votre écoute pour amé-
liorer tout ce qui peut l'être et
trouver les solutions les mieux
adaptées à vos problèmes quoti-
diens. N'hésitez pas à me contac-
ter.*

*Sincèrement,
Michel Dupuy*



Sommaire

INFORMATION

Recensement de la population

*Dans quelques jours
le recensement de la population
va commencer.*

Le 21 JANVIER 2010, ou dans les jours suivants, vous allez recevoir la visite de Mme TURENNE Violette, qui a été nommée agent recenseur placé sous la responsabilité de la Mairie, pour effectuer les opérations de recensement de la population qui se dérouleront du 21 janvier au 20 février 2010.

L'agent recenseur est identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire.

*Son rôle consiste d'abord
à vous remettre les imprimés,
vous aider à remplir
les différents formulaires
si besoin (feuille de logement
et bulletins individuels)
puis à reprendre
les questionnaires complétés*

Je vous demande de lui réserver le meilleur accueil et de respecter le rendez-vous qu'elle vous donnera pour sa seconde visite. Sa charge de travail est importante : plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de logements à recenser. Vous devez l'aider dans sa tâche.

De même, elle pourra vous conseiller si vous avez des difficultés pour répondre à certaines questions. Elle est tenue au secret professionnel, vous pouvez lui faire toute confiance. Les renseignements recueillis sont confidentiels et ne seront en aucun cas communiqués à qui que ce soit.

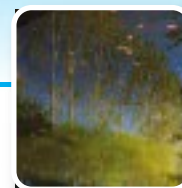
Le recensement, organisé et contrôlé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Économiques (INSEE) va permettre, grâce à chacun d'entre nous, de répondre à ces questions essentielles pour pro-

grammer les équipements collectifs, sociaux, culturels, etc..., dont nous aurons besoin dans les prochaines années.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Je vous remercie de participer à cette opération, car chacun de nous compte pour préparer l'avenir de notre commune.

**Vous pouvez consulter
les résultats du
recensement sur le site
www.insee.fr**



Sommaire

Actualisation du schéma directeur d'assainissement

(article L2224-10 du code général des collectivités territoriales).

Chaque commune a pour obligation de définir un zonage de l'assainissement sur son territoire.

Dans la pratique, de nombreuses communes établissent un schéma directeur, point de départ permettant d'établir une politique locale d'assainissement, cela permet d'assurer une gestion globale et cohérente des questions d'assainissement.

Afin de se mettre en conformité, la commune de Saint Martial d'Albarède a souhaité reprendre l'étude de la société GAIA Environnement, effectuée en 1999 et 2000 entre les communes d'Excideuil, Saint Médard et Saint Martial, qui n'aura donné lieu, malheureusement, à aucune suite de la part de la municipalité de l'époque.

Un rendez-vous a eu lieu le 29 janvier 2009 avec M. BESSON,

Ingénieur au Bureau d'Etudes ADVI-CE INGENIERIE en vue de l'actualisation du schéma directeur d'assainissement et la réalisation du zonage d'assainissement.

Leur mission a consisté à actualiser le schéma directeur d'assainissement sur la base de l'étude réalisée par GAIA Environnement en 2000 et à une assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la procédure de zonage d'assainissement.

- Enquête auprès de la collectivité avec prise en compte du potentiel de développement
- État des lieux de l'assainissement sur la commune (fonctionnement du système d'assainissement collectif : réseaux de collecte et station d'épuration).
- Étude des possibilités d'extension.
- Définition de la zone relevant de

l'assainissement collectif avec pré étude technico-économique.

- Établissement du plan de zonage.
- Remise d'un rapport.

Le coût de la mission était de 2 871 € TTC.

Le rapport a été remis et présenté le 4 août 2009 à la commission environnement / assainissement, ensuite validé par le Conseil Municipal du 7 septembre 2009.

Les étapes suivantes sont de définir les zones en assainissement collectif et non collectif, l'enquête publique, et l'approbation par le conseil municipal.

Fonctionnement assainissement collectif communal.

Contrôles de la station d'épuration. Suite au courrier en date du 15 janvier 2009 en provenant du Service Départemental de Police de l'Eau (SDPE 24) pour l'auto surveillance de la station d'épuration de Saint Martial d'Albarède pour l'année 2009 et conformément à l'arrêté du 22 juin 2007, toute station d'épuration dont la capacité nominale est comprise entre 20 et 500 Equivalents habitants, St Martial est à 330 Equivalents Habitants, doit faire l'objet d'un autocontrôle des performances au rythme d'un bilan tous les 2 ans.

Le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (Satèse), service qui dépend du Conseil Général, habilité à faire ce bilan, a effectué le contrôle du fonctionnement (auto surveillance) de la STEP sur une durée de 24h du 30 au 31 mars 2009. La prestation a été facturée 686 € TTC.

Art.L12224.10 du CGCT

Les communes ou leurs établissements publics de coopération délimitent après enquête publique :

- 1° Les zones d'assainissement collectif où elles sont tenues d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées ;
- 2° Les zones relevant de l'assainissement non collectif où elles sont tenues d'assurer le contrôle de ces installations et, si elles le décident, le traitement des matières de vidange et, à la demande des propriétaires, l'entretien et les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif ;
- 3° Les zones où les mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement.
- 4° Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, si besoin est, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement, lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement.

COMMISSION ENVIRONNEMENT / ASSAINISSEMENT

Bilan du

Le fonctionnement de la station s'est avéré normal sur la sortie du décanteur digesteur avec un abattement :

De 63% des matières en suspension.

De 21% de la demande biologique en oxygène (DBO5).

De 21% de la demande chimique en oxygène (DCO).

De 15% d'azote.

Info sur la DBO5 et la DCO

Les matières organiques consommées, en se dégradant, l'oxygène dissous dans l'eau. Elles peuvent donc être à l'origine, si elles sont trop abondantes, d'une consommation excessive d'oxygène, et provoquer l'asphyxie des organismes aquatiques. Le degré de pollution s'exprime en demande biochimique en oxygène sur 5 jours (DBO5) et en demande chimique en oxygène (DCO).

La DBO5 mesure la quantité d'oxygène consommée en 5 jours à 20°C par les microorganismes vivants présents dans l'eau.

La DCO représente quant à elle quasiment tout ce qui est susceptible de consommer de l'oxygène dans l'eau, par exemple les sels minéraux et les composés organiques.

Plus facile et plus rapidement mesurable, avec une meilleure reproductibilité que la voie biologique, la DCO est systématiquement utilisée pour caractériser un effluent.

Les filtres à sable, qui assurent le traitement biologique en aval du décanteur digesteur, semblent bien fonctionner car les piézomètres restent secs et il n'y a pas de stagnation d'eau en surface comme auparavant.

La station reçoit peu de pollution, à savoir : 23% de sa capacité hydraulique et 48% de sa capacité organique.

Dans le cadre de la valorisation des boues de la station d'épuration communale ainsi que dans la recherche d'une filière la mieux adaptée pour la valorisation de celles-ci, le conseil municipal a opté pour une étude de mise en place d'un plan d'épandage. Il a été décidé d'établir une convention avec les services de la Chambre d'Agriculture de la Dordogne afin de se faire assister dans cette démarche.

La Chambre d'Agriculture s'engage à réaliser un plan d'épandage conforme au Décret n° 97.1133 et à l'arrêté du 08 janvier 1998 relatif aux épandages de boues sur des sols agricoles.

La prestation comprend l'intervention et les frais de déplacements des agents de la Chambre d'Agriculture de la Dordogne (contacts avec les élus, l'exploitant de la station, l'agriculteur et prélèvement d'échantillons de sol) et l'élaboration et le tirage de documents (conventions entre l'agriculteur et le producteur de boues, réalisation de l'épandage, cartographie et rapport).

Le coût de la mise en place du plan d'épandage simplifié a été de 932,88€ TTC auquel il a fallu rajouter l'analyse des boues (recherches de métaux lourds), celle-ci devra être faite tous les ans (195€) et l'analyse des sols à faire tous les deux ans (170€).

Redevance Assainissement

A compter 22 septembre 2009 (code général des collectivités territoriales) nous avons obligation d'effectuer un ajustement de la redevance de l'assainissement collectif afin que la part fixe (ou abonnement) ne représente que 50% de la consommation d'eau (ou part variable) sur une base de 120m³ en 2010 et de 40% en 2012. Jusqu'en 2009 la part fixe de la redevance a été de 107€ par abonné avec un m³ d'eau traitée à 0,61€. Pour répondre à ces nouvelles exigences, il sera nécessaire d'augmenter le prix du m³ consommé d'une part, et pour éviter une trop forte augmentation de la redevance nous devons abaisser la part

faibles consommations verront leur facture diminuée et, au contraire, les abonnés qui auront des consommations élevées subiront des augmentations non négligeables. Ces nouvelles règles ont pour objectifs d'inciter les abonnés à maîtriser leur consommation d'eau.



Le ramassage du tri sélectif (sacs jaunes) a lieu sur la commune, **LE JEUDI DES SEMAINES IMPAIRES** sauf les jours fériés (jours fériés décalage d'un jour).
Merci de déposer vos sacs jaunes la veille au soir, pour la collecte en porte à porte.

[Sommaire](#) [Suite](#)

L'INFORMO

assainissement

La feuille d'information sur l'assainissement collectif

2008

SAINT-MARTIAL-D'ALBAREDE

Extrait de rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service public

ORGANISATION

Communale

Le service d'assainissement est organisé par la commune. La population desservie est de 186 habitants.



Le service est organisé par la commune

EXPLOITATION

En régie

La commune a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. La commune a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.



COLLECTE DES EAUX USEES

Un réseau de 3 km

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 102 habitations ou immeubles et 1 industriels ou autres. Le réseau est composé de 3 km de collecteurs



ÉPURATION

1 station

Les eaux usées sont traitées par la Station du bourg de SAINT-MARTIAL-D'ALBAREDE (située à Saint-Martial-d'Albarède) capable de traiter la pollution de 360 habitants. Le rejet de l'eau traitée se fait dans Rivière La Loue.



QUALITÉ DU SERVICE

PRIX

197,96 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ paiera 197,96 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2008, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 1,65 €/m³, +2,08 % par rapport à 2008. Sur ce montant, 91 % reviennent à la collectivité pour les investissements, l'entretien et le fonctionnement, et les taxes s'élevaient à 9 %.



Répartition des montants collectés

[Sommaire](#)

COMMISSION VOIRIE

La commune de Saint Martial continue ses efforts d'amélioration de la voirie communale par des études et le lancement de différents travaux

Aménagement du carrefour du "Bois de Leyraudie".

En 2009 le chantier du carrefour du « Bois de Leyraudie » a permis d'aménager la voirie afin de sécuriser la circulation des usagers de la commune au niveau des intersections des voies communales n°21 et 8 avec la route départementale n°76. Les travaux se sont déroulés courant des mois d'octobre et novembre 2009, le budget prévisionnel affecté à cette opération était de 70000 € TTC.

Récapitulatif du financement de l'opération sécuritaire du " Bois de Leyraudie"

La réalisation du chantier a été confiée à l'entreprise CHATEAU. Un appel d'offre a été lancé en début d'année 2009, 6 entreprises (COLAS, LAGARDE et LARONZE, ETPB BONNEFOND, EUROVIA et PIJASSOU TP) ont répondu avec des offres s'échelonnant du simple au double.

Montant HT :
51 241,12 €
Conseil Général Contrat d'Objectifs 30% : 15 372 €
Etat DGE 2008 (20% sur 40913€) : 8 182 €
Conseil Général (Amende de Police) : 7 000 €
Autofinancement : 20 687,12 €

Avec la meilleure proposition, la SARL CHATEAU s'est vue confier la globalité des travaux d'aménagement.

- Afin de modifier l'emprise de la voie communale n° 8, la commune a dû acquérir la parcelle numéro C 127 d'une contenance de 6960 m², à Mr PETIT.

- M. MERY a donné son accord pour céder du terrain afin de modifier l'emprise de la voie communale n° 21, sur la parcelle numéro C150,

partagé par l'emprise de la nouvelle voie.

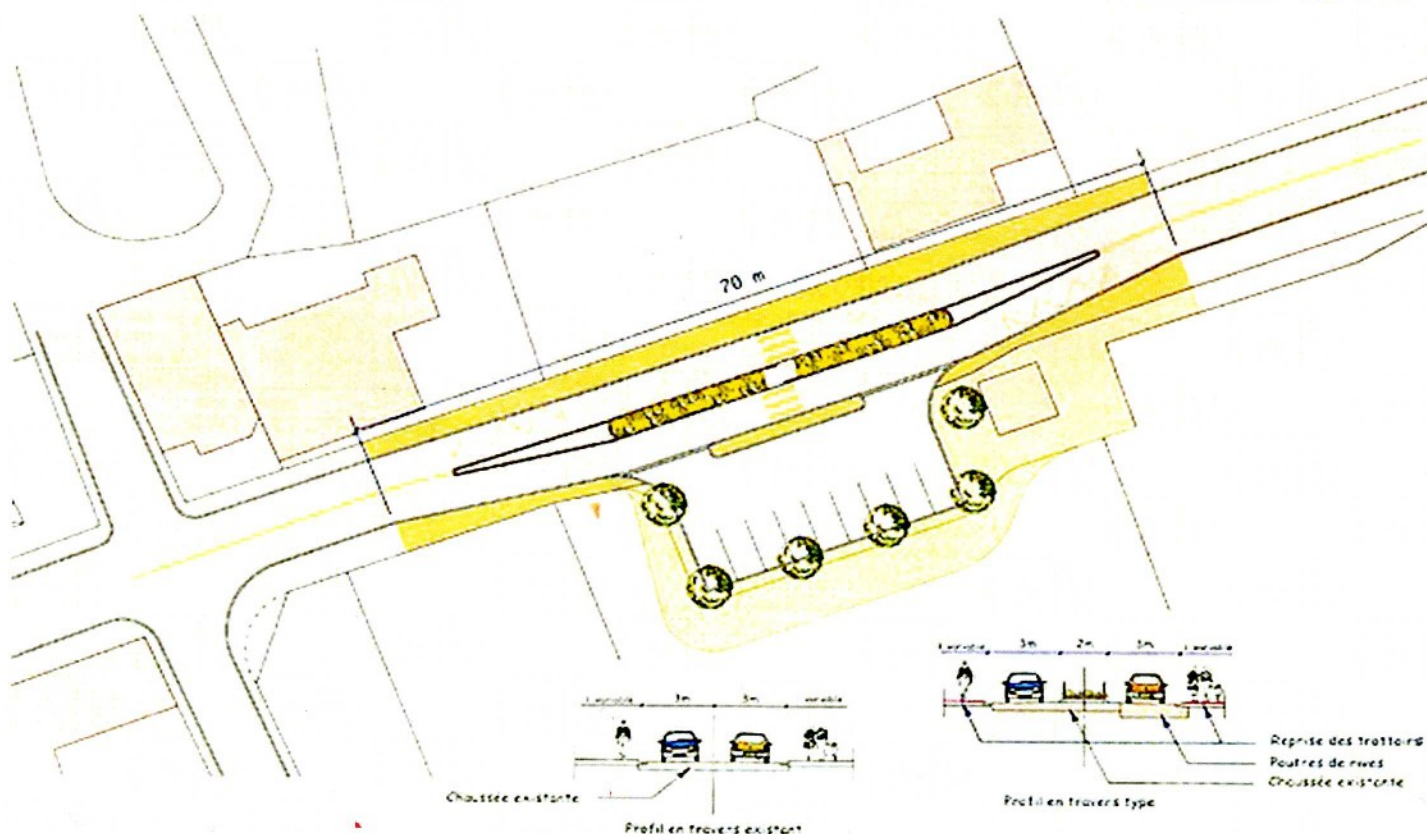
- M. TALLET a donné son accord pour modifier l'emprise de la voie communale n° 21 sur sa parcelle C 261 afin d'améliorer l'accès aux habitations qui est très difficile et dangereux.

- La maîtrise d'œuvre du chantier a été assurée par la DDE dans le cadre de notre convention d'assistance technique ATESAT, par BOST Michel.

Étude d'aménagement du carrefour au monument aux morts sur la départementale D705 dans le Bourg de Saint Martial.

- Pour rappel, 6 accidents ont eu lieu au carrefour de Saint Martial entre 1995 et 2006. Le conseil municipal, suite à l'accident mortel d'Elise WEGLOWSKI âgée de 7 ans le 19 avril 2004, se lança dans une réflexion

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT- RD 705



avec les adhérents concernés.
La seule solution envisagée à cette époque fut un aménagement devant le restaurant "Le Grillon", des deux côtés de la chaussée, afin de mieux canaliser et maîtriser le stationnement des véhicules.

- Le nouveau conseil municipal jugeant la situation toujours aussi préoccupante, a contacté l'Agence Technique Départementale (ATD) afin d'obtenir une étude d'aménagements possibles de la chaussée, l'objectif principal étant d'obliger le ralentissement des usagers sur la départementale au niveau de l'intersection des voies communales n°4 et 5 avec la route départementale 705.

- L'estimation prévisionnelle des travaux s'élève à 40000 €TTC. Le financement de ce projet se répartira entre les travaux d'édilité pour 9270€, l'opération locale de sécurité (OLS) pour 4080 € et en autofinancement communal pour 26550€. Les subventions représenteront 33% du projet

Monsieur **FREYSSINET Jean-Marie** a été désigné par le conseil municipal pour la Maîtrise d'œuvre et le suivi de cette opération.

Entretien et restauration de la voirie.

Le conseil municipal continue de préserver l'état de la voirie de notre commune, cette année encore 18500€ ont été consacrés au maintien en état de celle-ci.

La réfection de la VC n°28 "le Combillou" ainsi que la VC n°29 au Prunier.

Les réparations de la VC n°31 depuis l'intersection et en direction le "Le Javelot", sur le VC n°24 au "Maine", sur le VC n°2 de la RD67 à "La Gondie" ainsi que sur le VC n°8 de "Leyraudie" au "Bost Noir".

Remerciements.

Le conseil municipal tient à remercier certains de nos concitoyens pour leur participation et collaboration aux différents travaux de voirie :

Mme et M. André ALBERTI,

qui nous ont aimablement autorisé à effectuer un talus sur la voie communale n° 2 de la Gondie, suite à un éboulement d'un mur de soutien.

Messieurs MERY, TALLET et PETIT

pour leur collaboration dans le projet d'aménagement sécuritaire du carrefour au Bois de Leyraudie.



Voirie intercommunautaire.

Suite à l'adhésion de la commune de Saint Martial d'Albarède à la communauté de commune de "Causses et Rivières" les voies communales n° 24 et 25 sont classées en voirie intercommunautaire, l'entretien de ce réseau incombera de la compétence voirie de la communauté de communes.



Divers :

- L'aménagement "du Palou" se poursuit avec l'achat et l'installation d'une nouvelle table ainsi que la fin de l'aménagement du parking. Le conseil municipal souhaite que ce lieu devienne un endroit de convivialité où chacun pourra trouver un peu de sérénité et de calme sur les rives de la Loue.

INAUGURATION AVENUE DE LA RESISTANCE

C'est en présence de Madame la Député, Colette LANGLADE, Messieurs les Conseillers généraux, Rémi BERNIER et Jean-Claude PINAULT, Messieurs les Maires du canton d'Excideuil, Messieurs les représentants des anciens combattants, Messieurs les représentants des corps constitués que Monsieur Michel DUPUY, Maire de Saint Martial d'Albarède et son Conseil Municipal, en ce 28 juin ont célébré solennellement l'inauguration officielle de l'avenue de la Résistance, située sur la Route Départementale n° 705, allant du Monument au Morts à la « Croix de Pouzy ».

En effet, L'ancien Conseil Municipal, sur suggestion des familles d'anciens résistants morts sur cette voie, dans sa délibération du 7 novembre 2007 avait décidé à l'unanimité de nommer cette voie « Avenue de la Résistance ».

La mise en application de cette décision était aussi attendue qu'elle est indispensable. Elle permet de rappeler aussi que cette voie fut le théâtre de nombreux sacrifices.

La commune entend, par cet acte républicain et militant, exprimer collectivement sa reconnaissance à ces jeunes hommes qui ont décidé de s'engager dans la Résistance, renonçant à leur jeunesse pour rejoindre l'armée des combattants de l'ombre et la lutte pour la liberté et l'honneur, au sacrifice de leurs vies.

C'est ainsi que Madame Guedec, Mesdames Lombard et Goirand sœur et filles de combattants morts sur cette route ont eu l'insigne honneur de dévoiler la plaque.

A l'issue de cette inauguration, un apéritif a été offert à tous à la salle polyvalente.



COMMISSION TRAVAUX

Cette commission assure la gestion du patrimoine communal locatif, suit le bon déroulement du paiement des loyers, remonte les informations concernant les demandes ou besoins de travaux.

Elle élabore les projets d'aménagement des espaces verts et suit l'évolution des chantiers.

Lors de sa première réunion, la commission a fait le point sur les travaux à réaliser au cours de l'année.

Nous avons préféré réaliser peu de chantier mais de les achever dans l'année.

Notre choix s'est porté sur le logement n° 3 BARDET et la maison DAVID.

Les travaux proposés ont été menés à leur terme, l'un étant loué et l'autre en cours de location.



Logement n° 3 Bardet

Charpente : Suivi de la charpente, pose de velux Isolation

Cloison : Pose de laine de verre, de cloison et peinture

Sanitaire : Pose et fourniture (cabine de douche, ensemble lavabo, WC à étage, WC au rez-de-chaussée, évier cuisine).

Électricité : Pose et fournitures

Carrelage : Pose effectuée par le personnel communal
Menuiserie, escalier : Un escalier a été posé. Les portes et fenêtres ont été changées.

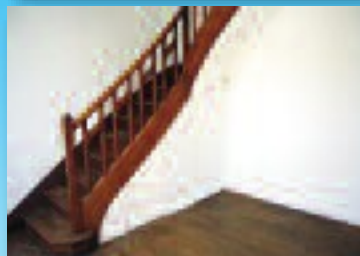
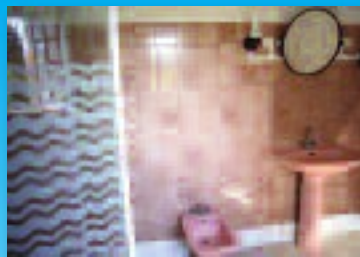
Ce logement est en cours de location.

Réaménagement et mise aux normes Mairie et Salle des fêtes et Réorganisation Place de la Mairie.

Un appel d'offres a été lancé pour le choix du maître d'œuvre. M. GWINNER Georges a été retenu pour l'étude et le suivi des travaux.

Le coût prévisionnel de ces travaux est estimé à 169 465 € HT. Subventionné par :

- État DGE 20% : 33 893 €
- Conseil Général Contrat Objectifs 33,50% : 56 816 €
- Autofinancement 46,50% : 78 756 €



Logement « Maison David » Rénover l'ensemble des peintures et sanitaires.

Les travaux étant plus conséquents que l'estimation faite lors de l'acquisition en 2007, nous avons du : Remplacer le plancher de la cuisine par un plancher hourdi avec pose de carrelage.

Procéder à la réfection complète des installations électriques pour répondre aux normes actuelles.

Ce logement est loué depuis le 1er Octobre 2009

Pour 2009 et 2010, les actions à mener à l'entrée du village et fleuris et les grands principes ont été définis en décembre 2008 lors d'une réunion regroupant les élus. L'objectif fixé, fut d'apporter à notre village des modifications visibles pour améliorer notre cadre de vie et valoriser l'image de notre commune.

- Fleurissement du bourg
- De la départementale 705
- Mise en valeur du petit patrimoine avec le nettoyage des croix de
- La Gondie, Combes Marie, croix de Pouzy, des Farges et du Prunier.
- La remise en peinture du pont et son fleurissement
- L'acquisition de bacs à fleurs et la création de supports mis en place sur la RD 705
- Le désherbage de la voirie communale.

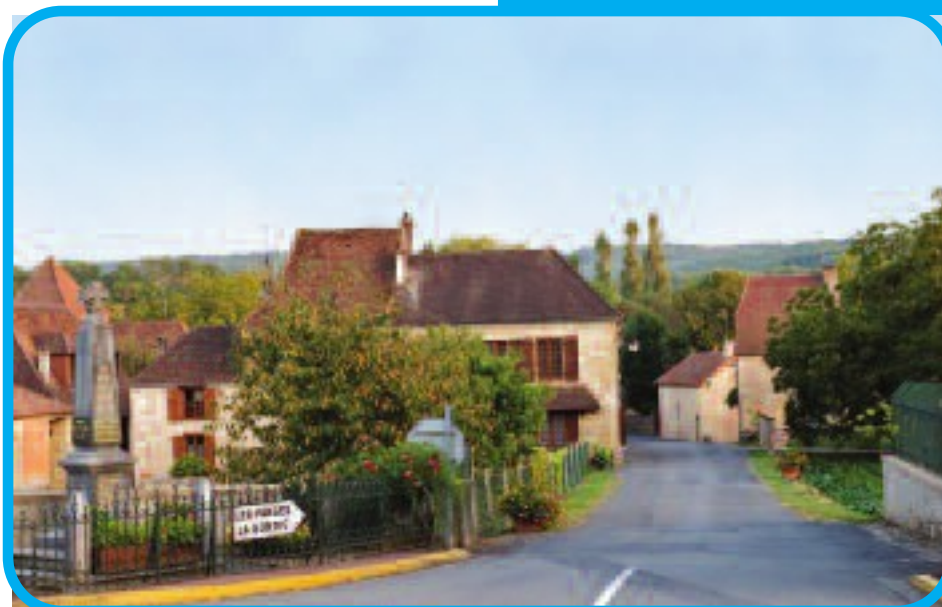
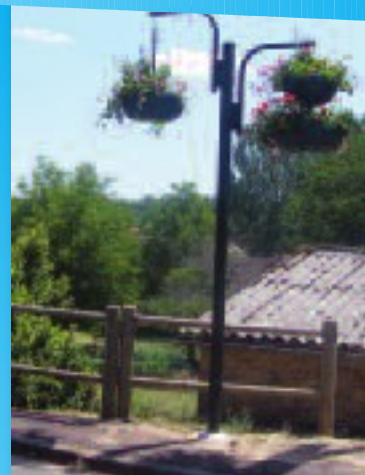
Les actions individuelles sont également un atout majeur pour l'embellissement de notre village et l'amélioration de notre cadre de vie. Trois de nos concitoyens furent récompensés lors de la remise des prix du concours cantonal des maisons fleuries à Saint Mesmin.

En vue du départ à la retraite bien méritée de Gilbert Picaud, la municipalité a signé une mission temporaire. Alain Lavaud a rejoint les employés communaux pour tondre, arroser, tailler et entretenir les nombreux espaces verts répartis aux quatre coins de notre commune et assurer l'entretien du patrimoine.

Merci aux employés communaux pour le travail accompli et le soin qu'ils apportent au quotidien à notre commune. Ce travail a été récompensé lors de la remise des prix au niveau cantonal, la commune s'est vue décerner le prix spécial des vil-

705 - Combes
Martial.

Soyez assurés que nous continuerons à faire tout notre possible pour améliorer et protéger notre environnement.



Nous avons enregistré à Saint Martial

3 NAISSANCES 2 MARIAGES

Nous accueillons avec grand plaisir : Se sont unis :

Fin d'année 2008 :

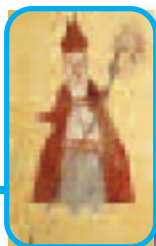
Rémy Renaud FORT, né le 28 Décembre à Périgueux, fils de M. Cédric FORT et de Melle Séverine BORDERIE domiciliés La Gondie.

Rémy GRIMAUD, né le 31 Décembre à Périgueux, fils de M. Jean-François GRIMAUD et de Melle Cécile FAURE domiciliés Le Maine.

Année 2009 :

Lucie SAGET, née le 4 Juillet à Périgueux, fille de M. Stéphane SAGET et Melle Nathalie MAURANCE domiciliés Las Gertas.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.



4 DÉCÈS

Le 31 Mars 2009 :

Jeanne LAUMOND épouse de Georges DUBREUIL, âgée de 84 ans, domiciliée « Liarou ».

Le 19 Août 2009 :

André COUSIN époux de Micheline FREDON, âgé de 68 ans, domicilié « le Javelot ».

Le 20 novembre 2009 :

Madeleine SEGOUIN veuve de Henri MARY, âgée de 92 ans, domiciliée "La Rebière"

Le 17 décembre 2009 :

Léontine BRIGOUT veuve de Julien REYDY, âgée de 99 ans, domiciliée "Las Gertas".

Nous présentons toutes nos sincères condoléances aux familles attristées.

Le 20 Décembre 2008, **Hervé LEYMARIE et Xin ZHAO**. Hervé résidant « le Grand Vignaud » âgé de 28 ans et Xin âgée de 29 ans.



Le 23 Mai 2009, **Stéphane POTTIER et Agathe MAUREL**. Agathe résidant « le Bourg » âgée de 30 ans Stéphane âgé de 36 ans.



Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux deux couples de jeunes mariés.

Bienvenue aux nouveaux Martialbariens nous souhaitons la bienvenue et sommes très heureux d'accueillir

- | | |
|---|--|
| M. Didier BEDRINE,
Melle Marie-Laure LAROCHE
et Guillaume au « Bost Noir » | M. Pascal LAVAUD,
Melle Christelle LEONARD,
Emma et Malaury au « Gueyraud » |
| M. et Mme Patrick BENOIT
à « la Gondie » | Melle Carine MORTESSAGNE,
Melle Angélie LASSERRE
et Valentin à « Aiguemortes » |
| M. Jérôme BONHOMME,
Melle Marie FAILLAT, Enora,
Théo et Salomé à « Las Gertas » | M. et Mme Marcel RAFFLIN
au « Maine » |
| M. Michel BONNETAUD
et Mme Sabine PATELOU
au « Bourg », | M. Julien REBEYROL
et Melle Marlène DUPUY
à « Vieillevigines » |
| M. et Mme Paul BOURGINE
au « Prunier » | M. Stéphane SAGET,
Melle Nathalie MAURANCE
et Lucie à « Las Gertas » |
| M. et Mme Robert IMOLA
au « Combillou » | M. Cyril VIDEAU,
Melle Marie-Aurélienne LAFORÉ
et Melissa au « Bois de Leyraudie » |
| Mme Valérie JUNG, Maxime
et Eléna à « la Rebière » | M. Benoit ZINCK
et M. Joost HILVERS au « Maine » |

NOS BAPTÊMES À ST MARTIAL !

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

Grand Vignaud ».



A l'image du Baptême religieux, le baptême républicain (ou civil) est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs de la République. N'ayant aucune valeur juridique, l'engagement que prennent les parrains et marraines de suppléer les parents en cas de défaillance ou de disparition n'a qu'une valeur morale.

*Nous adressons
nos félicitations aux parents
pour ces heureux évènements.*

*Nous avons eu
l'honneur de célébrer
à St Martial,
trois « Baptêmes
républicains » :*



Le 20 Décembre 2008 :
Jason et Julian ARLOT, fils de
Thierry et Delphine ARLOT domici-
liés « La Croix de Pouzy ».



BAPTEMES A L'EGLISE

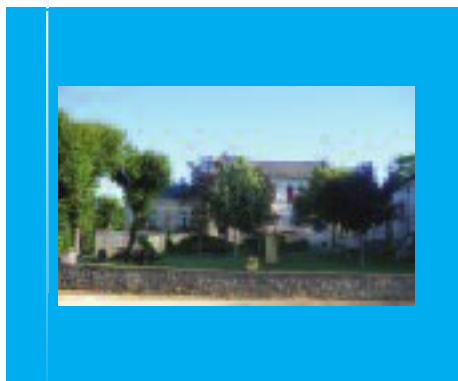
Le 23 Mai 2009, notre église a accueilli les familles et les amis de Balthazar POTTIER né le 7 Décembre 2005 et de Gustave POTTIER né le 1er Juillet 2008, enfants de M. et Mme Stéphane et Agathe POTTIER (fille MAUREL), résidants



« le Bourg », à l'occasion de la célé-
bration de leurs baptêmes.

NOTRE MAIRE À VOTRE SERVICE

L
de n
du LUNDI au JEUDI



Horaires :

Du Lundi au Jeudi : de 8h à 12h30
et de 13h30 à 16h30.

Téléphone :

05.53.62.48.11 et 09.64.48.90.33

Fax :

05.53.62.17.45

Adresse email :

mairie-st-martial-albarede@wanadoo.fr

Marie-Rose DUPUY, Secrétaire de
mairie, se tient à votre disposition
pour vous aider ou vous conseiller
dans vos démarches administratives.
N'hésitez pas à la contacter à la
Mairie !

EN CAS D'URGENCE :

Michel DUPUY - Maire

Tél. : 05.53.62.42.05.

Yveline LEYMARIE - 1^{er} Adjoint

Tél. : 05.53.62.56.23.

Francis CIPIERRE - 2^{ème} Adjoint

Tél. : 05.53.62.95.44.

Patricia REBEYROL - 3^{ème} Adjoint

Tél. : 05.53.62.45.43.

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Madame Violette TURENNE, gérante
de l'agence Postale Communale de
Saint Martial d'Albarède, est à votre
disposition :
Du LUNDI au VENDREDI De 9h à 12h
Tél. : 05.53.62.41.85.

retrait (retrait jusqu'à 300€) en plus
des services traditionnels : Courrier,
Chronopost, Recommandé, Timbres
(traditionnels, de collections, de
naissances, de mariage...), Colissimo
France et Etranger, Recharges de
téléphones portables SFR, ORANGE
et BOUYGUES, Chèque cadeaux.
Pendant la fermeture de l'agence, la
boîte aux lettres est relevée du Lundi
au Vendredi.

Une **ATTESTATION RESPONSABILITE
CIVILE** et le **PAIEMENT DES DIFFE-
RENTS SERVICES** sont exigés au
moment de la remise des clés.

Les associations communales béné-
ficiant de deux locations gratuites
par an, y compris la vaisselle, et hor-
mis les frais d'énergie.

LOCATION DU FOYER MUNICIPAL

LOCATION SALLE :

Personnes privées de la commune
107 € (soit 701,87F)

Personnes privées hors commune
229 € (soit 1502,14F)

Associations communales
61 € (soit 400,13F)

Associations hors commune
77 € (soit 505,09F)

VAISSELLES

ET USTENSILES CUISINE :

Pour chaque catégorie ci-dessus, en
supplément : 31 EUROS (soit
203,35F)

Les pièces cassées, détériorées ou
perdus seront tarifées au prix de
remplacement.

Le matériel ne devra en aucun cas,
être remplacé par du matériel sem-
blable.

FRAIS D'ENERGIE :

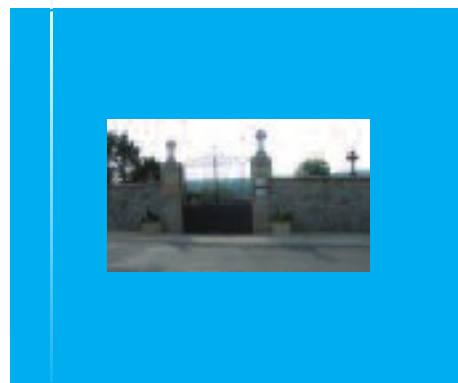
Le coût de la consommation d'éner-
gie entraîné par ces différentes utili-
sations est décompté, en supplé-
ment, par une participation forfaitai-
re de :

Forfait du 16/05 au 30/09
20 € (soit 131,19F)

Forfait du 01/01 au 15/05
40 € (soit 262,38F)

CAUTION :

Il est exigé de l'utilisateur, quel qu'il
soit, au moment de la conclusion de
la location, même gratuite, une cau-
tion de 305 € (soit 2000,67F). Cette
caution est restituée à l'utilisateur,



TARIF DES CONCESSIONS AU CIMETIERE

Le tarif des concessions au cimetière
communal au m² est le suivant :

Concessions perpétuelles

20 EUROS (soit 131,19F)

Concessions trentenaires

10 EUROS (soit 65,60F)

Concessions temporaires

4 EUROS (soit 26,24F)

Plus les frais des droits d'enregistre-
ment.

CÉROMONIE COMMÉMORATIVE DU 28 JUIN

A la mémoire de PIERRE LAUSSINOTTE ET JACQUES HERMANT

1944 / 2009 65ème anniversaire

C'est dans un recueillement tout particulier que les porte-drapeau des associations d'anciens combattants, Monsieur Daniel HERPIN, responsable des anciens combattants du groupement de Savignac les Eglises/Mayac, Monsieur Marcel DEBROUWER, membre du bureau départemental des anciens combattants de la Résistance, Monsieur Yves BANCON de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR), Madame Colette LANGLADE, députée de la Dordogne - 3e circonscription, Monsieur le Conseiller Général du canton d'Excideuil, Rémi BERNIER, Monsieur le Conseiller Général du canton de Savignac les Eglises, Jean-Claude PINAULT, Monsieur Michel DUPUY et son Conseil Municipal ainsi qu'un groupe de personnes se sont rassemblés le dimanche 28 juin pour commémorer le 65ème anniversaire des événements du 28 juin 1944.

Dans un premier temps, ils se sont recueillis sur la stèle de Pierre LAUSSINOTTE aux Banchereaux sur la commune de Mayac où une gerbe a été déposée par Pierrette Guédec,

sa sœur. En ce printemps 1944 après le débarquement de Normandie, l'armée allemande en furie avait envahi notre Dordogne, la Résistance intensifiait ses actions de guérilla. C'est ainsi, lors d'une embuscade, que Pierre Laussinotte fut tué. Il tomba au combat par amour de la liberté, de la France et de ses idéaux. Pour elle, beaucoup de nos anciens se sont battus pour que nous n'ayons pas à nous battre à notre tour. Beaucoup sont tombés pour que nous vivions dans un pays libre et démocratique.

C'est avec une forte émotion que Monsieur Daniel HERPIN, relata la déposition de Monsieur MALAURE remise à la gendarmerie quelques jours après la mort de ce jeune soldat fauché par les balles nazis alors qu'il n'était âgé seulement que de 21 ans

« Ce 28 juin 1944, j'ai reçu l'ordre de me rendre à Savignac les Eglises. Un convoi allemand part de Périgueux et se dirige vers Excideuil. Au village des Banchereaux des coups de fusils crépitaient dans tous les sens. Les allemands avaient mis le feu à une maison et une grange. J'ai contourné la maison, j'ai trouvé un jeune résistant allongé au sol et constaté qu'il était mort... ».

Témoin malheureux d'un constat horrible que bien trop de jeunes hommes de l'époque ont vécu.

Dans un second temps, s'en est suivie la cérémonie à la Rebière, commune de Saint Martial d'Albarède, sur la stèle de Jacques HERMANT où une gerbe a été déposée par Jacqueline Goinaud et Annie Lombard, ses deux filles. Comme tant d'autres, Jacques Hermant, ce jeune père de famille combattant de l'ombre, soldat de la résistance, héros d'une épopée sublime, a fait le choix de placer ses convictions au-dessus de sa vie.

Il fut fauché par les balles allemandes en ce printemps 44 et n'eut pas la joie de voir grandir ses enfants. Que son engagement soit une leçon pour nous. Que le souvenir de son sacrifice marque encore longtemps nos mémoires et celles de nos enfants.

Remerciements à M. Daniel HERPIN, Maître de cérémonie.



Sommaire

A LA MEMOIRE D'ETA PRECHNER NEE WEJEMANN

*C'est par la voix de
Mme la Doyenne, de
Messieurs les Conseillers
Rémi BERNIER et Jean-Claude
PINAULT, Messieurs les Maires
du canton d'Excideuil, Messieurs les
représentants des anciens combat-
tants, Messieurs les représentants des
corps constitués et d'élus que
Monsieur Michel DUPUY, Maire de
Saint Martial d'Albarède et son Conseil
Municipal se sont réunis en ce
dimanche 28 juin pour honorer la
mémoire d'Eta Prechner née
Wejemann jeune femme de confes-
sion israélite assassinée au coin d'un
bois par les bandits SS le 2 juin 1944.*

Il est des morts dont on se souvient, d'autres qui furent oubliés trop longtemps, il est de notre devoir de rappeler que tous furent les victimes de la barbarie nazie.

Les victimes du nazisme ont été nombreuses ; la majorité en raison de leur origine, de leur naissance, d'autre en raison de leur refus du totalitarisme et pour la démocratie. Profitons de cette journée pour honorer la mémoire d'Eta Wegeman autre victime innocente de cette barbarie et qui fut si longtemps négligée. Ayons également une pensée pour son mari qui fut arrêté et dont on n'a jamais eu de nouvelles. Monsieur Roger Faure dans son allocution relata avec une grande émotion les circonstances de sa disparition et de sa mort.

Eta Prechner fut retrouvée dans les bois de la Reymondie, au lieu dit « le Breuil » le jour de Rameau 1944. Elle avait quitté sa Pologne natale pour fuir le nazisme, elle croyait s'en douter avec sa famille avoir trouvé la

Nous avons le devoir de ne rien oublier. La mémoire est une façon de rendre honneur aux morts. Mais elle est aussi une façon de nous situer dans l'Histoire, de comprendre les sentiments des hommes et le comportement des peuples dans les moments les plus compromis et les plus tragiques.

Les membres du conseil municipal et Monsieur le Maire ont fait le choix de faire poser symboliquement sur la tombe d'Eta Prechner, une plaque commémorative qui rappelle son sacrifice. L'importance de cette plaque est fondamentale car elle inscrit aux yeux et à la connaissance de tous, le sens de l'Histoire et la place que certains de nos concitoyens y ont occupée.

*Nous tenons
à remercier
Mme Madeleine
DUTILLEUL et
M. Roger FAURE
pour leur aide ainsi
que l'entreprise
VIRGO qui a fait
cadeau de la stèle
et de la plaque.*



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS...

NOS AÎNÉS RURAUX

Tous les jeudis après-midi, de 14 h 30 à 17 h 30, plus d'une vingtaine de nos aînés ruraux se réunissent dans l'ancienne salle de classe de la commune, aménagée en salle de réunion.

Ils se retrouvent pour jouer au cartes, au tarot, au scrabble ou autres jeux de société.

Ils savourent entre eux des gâteaux fabriqués par leurs soins en buvant le thé ou le café.

Vous pouvez venir les rejoindre pour partager d'agréables moments en compagnie.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter [Mme Raymonde JUNG](#), au 05.53.62..44.15.

*Remerciements à
Mme Raymonde JUNG,
pour son bénévolat et
son dévouement
qui permet à nos anciens
de se retrouver
dans une ambiance agréable
et chaleureuse.*



ASSOCIATION RENCONTRES ET AMITIÉS

Samedi 21 juin à 21 heures, a eu lieu notre traditionnel « feu de Saint Jean ».

Toujours autant de monde, visite surprise des mes amis « bikers ». Bière, cidre et crêpes à volonté.

Avec l'accord du Maire, nous avons profité de l'occasion pour brûler l'élagage d'ERDF, et nettoyer les bords de la Loue au niveau du Palou, à la grande satisfaction de tous.

Soirée clôturée par un feu d'artifice.

*Très bonne
et heureuse année
à tous.*



Subventions versées aux associations

Nom de l'Organisme	Montant en €
Association Communale de Chasse Agréée de St Martial d'Albarède.....	152,00.....
Club de Pétanque de St Martial d'Albarède.....	152,00.....
Société de pêche d'Excideuil.....	61,00.....
Office de Tourisme d'Excideuil.....	305,00.....
Club de Rugby d'Excideuil – Ecole de Rugby.....	300,00.....
Collège d'Excideuil Voyage en Auvergne.....	80,00.....
Collège d'Excideuil Voyage Occitan.....	40,00.....
Ecole Maternelle d'Excideuil Coopérative scolaire.....	150,00.....
Ecole Primaire d'Excideuil Coopérative scolaire.....	150,00.....
Société Protectrice des Animaux.....	183,96.....
Association Départementale de l'Information sur le Logement ADIL.....	50,00.....
Amicale des Donneurs de sang d'Excideuil.....	30,00.....
Amicale des Secouristes d'Excideuil.....	50,00.....
Anciens Combattants.....	15,00.....
Association Maladie Alzheimer de la Dordogne.....	50,00.....
Fédération Nationale des Accidentés du Travail.....	15,00.....
Association des Paralysés de France.....	30,00.....
Associations des Myopathes.....	15,00.....
Prévention routière.....	15,00.....
Secours Populaire Français.....	30,00.....
Visiteuses des Malades des ETS Hospitaliers.....	50,00.....
Chorale Clef des Champs à Excideuil.....	30,00.....
SECOURS EXCEPTIONNEL à M. COUDOIN et Melle MICHEL, domiciliés au « Faureau » suite à incendie au domicile	300,00.....

PERMANENCES

Centre Médico Social d'Excideuil à l'Ancienne Gendarmerie

Rue André Audy : 05.53.62.40.62

CPAM

(Régime général)

Le MERCREDI de 14h à 16h
sur rendez-vous.

RETRAITE SECURITE SOCIAL

Le 3ème MERCREDI du mois de
8h45 à 11h45 sur rendez-vous.
Tél. : 0821 10 3333

CRAM

Le 3ème MARDI de chaque mois sur
rendez-vous.

MISSION LOCALE

DU HAUT PERIGORD

(Jeunes de 16 à 26 ans)

Tous les 1ers, 2èmes JEUDIS du
mois toute la journée et le 3ème
JEUDI du mois le matin, sur rendez-
vous. Tél. : 05.53.52.59.91.

ASSISTANCE SOCIALE

Mme PAINOT et Mme NUNES :
sur Rendez-vous le LUNDI de 9h30
à 12h. Tél. : 05.53.62.40.62.
Possibilité de visite à domicile ou de
rendez-vous particulier.

INTERM'AIDE 24

Tous les MARDIS matins
sur rendez-vous.
Tél. : 05.53.50.87.36.
Fax : 05.53.51.84.30

CONSULTATION NOURRISSONS

Le 3ème VENDREDI du mois
le matin sur rendez-vous à partir du
1er Janvier 2010.
Tél. : 05.53.62.40.62.

Mairie d'Excideuil - 05 53 55 31 05

FNACA

Tous les 1er JEUDIS de chaque mois.

ADIL

(Association Départementale
pour l'information sur le Logement)
Le 4ème JEUDI du mois
de 9h à 12h30

AMELIORATION A L'HABITAT

Sur rendez-vous
Tous les VENDREDIS matins
de 9H30 à 12H30

CONCILIATEUR

Le 1er et 3ème JEUDIS
de chaque mois de 14h à 16h.

8 avenue du Docteur Tocheport à Excideuil

MSA / RETRAITE AGRICOLE

Le 1er, 3ème et dernier JEUDIS du
mois de 9h à 12h.
Tél. : 05.53.62.47.02

16 Avenue Eugène Leroy à Excideuil

COMITE REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE PERIGORD

Tous les JEUDIS matin
Tél. : 05.53.62.47.02

Divers

CENTRE DE LOISIRS

MERCREDI et VACANCES SCO-
LAIRES. Mme PEYTOUR Sylvie.
Tél. : 06.78.50.81.66 ou
05.53.52.21.60

PORTAGE DE REPAS

Tél. : 05.53.52.07.15 ou
05.53.62.25.17

AIDE SOCIALE

Le DIMANCHE matin de 10h à 12h à
la Résidence des Personnes Agées à
Excideuil.

MUTILES DU TRAVAIL / F.N.A.T.H.

Le 4ème MARDI du mois de 10h30 à
12h. Salle des Associations à
Cherveix-Cubas.

ESPACE ECONOMIE EMPLOI

Du LUNDI au VENDREDI de 9H à
12h30 et de 13h30 à 17h30.
Tél. : 05.53.52.27.64
E.E.E. Maison des services
Bd Henri Saumande
24800 THIVIERS.

On ne le sait pas toujours mais l'air que nous respirons à l'intérieur de notre habitation ou bureau est tout aussi pollué que celui de l'extérieur.

En effet, les polluants se glissent partout. Ils peuvent se trouver dans les meubles neufs, colles employées pour les confectionner, les composants des peintures, les colles des papiers peints et moquettes, certains matériaux de construction et les émanations des produits ménagers.

L'agence AFSSET (Agence Française de Sécurité Sanitaire et l'Environnement du Travail) a recensé au moins 11 polluants d'air intérieur présents dans des locaux d'habitation ou bureaux et il s'agit d'une pollution non odorante dont on ne se méfie pas.

C'est pourquoi des études ont montré que nos amies les plantes pouvaient nous être utiles dans notre environnement quotidien. Il suffit d'une plante pour assainir l'air sur 10 m².

Voici quelques exemples qui peuvent nous redonner l'envie de changer de décoration dans nos intérieurs :

LE CHLOROPHYTUM

Il a un double effet. Il élimine le monoxyde de carbone et le formaldéhyde (composant de certaines colles) ainsi que le monoxyde de carbone.

LE DRAGONNIER

Absorbe le trichloréthylène (composant des peintures et solvants) le xylène, le toluène et le monoxyde de carbone. Il aide à lutter contre les émanations des fumées de cigarettes, peinture, encre, chauffe eau et parfums d'ambiance.

LA FLEUR DE LUNE

Cette plante dépolluante a une grande capacité de filtrer l'air et absorbe le trichloréthylène, le benzène, l'ammoniac, le xylène et le formaldéhyde émanant des peintures et colles.



NOTRE PETIT PATRIMOINE

«Journées du Patrimoine»

C'est dans le cadre des «Journées du Patrimoine» que fut organisée le 19 septembre dernier, par l'Office de Tourisme d'Excideuil et la Commission Nature, une balade sur la commune de Saint Martial d'Albarède, sur le thème des cabanes de pierres sèches. Sous la houlette de Thierry Galvagnion, auteur d'un mémoire sur les cabanes de pierres sèches, nous avons pu, entre Les Farges et La Gondie, et avec l'accord unanime des propriétaires, nous promener entre ce patrimoine local et histoire.

COMBIEN D'ERREURS !

Le terme de Borie – terme du Lot et du Quercy – ne doit en aucun cas être utilisé pour nos cabanes. Les bories sont des constructions liées à l'élevage, alors que les cabanes locales sont issues de l'exploitation viticole.

C'est en effet entre le XVI^e et le XVIII^e siècle que la plupart de nos cabanes furent construites. Les plus anciennes traces remonteraient au XIII^e siècle, mais en aucun cas elles ne correspondent à des traces gallo-romaines, celtiques ou à des principes divinatoires.

DES CONSTRUCTIONS PUREMENT PRATIQUES.

Les cabanes, murettes ou clapiers sont avant tout des constructions

purement pratiques. Sur le causse, terrain karstique très diaclasé, les pierres apparaissent à chaque travail du sol. Ces pierres étaient donc stockées en bordure des champs de vignes, sous la forme de murettes, de cabanes – pratiques pour se protéger, alors que les champs étaient loin des habitations –, ou de clapiers – les renards étaient alors chassés régulièrement.

UNE CONNAISSANCE PERDUE DES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION EN PIERRES SECHES.

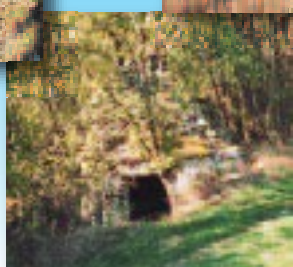
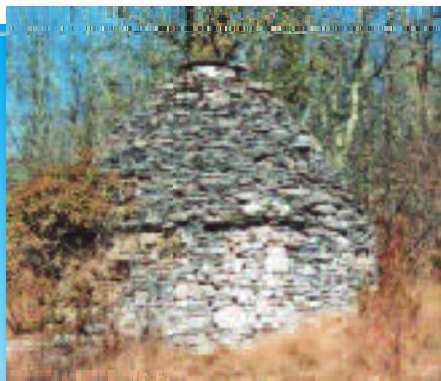
L'expérience de nos anciens est trop souvent ignorée, face aux constructions modernes. Face concave ou convexe, structure en appui croisé, toiture en loses positionnée au tiers, voûte en appui ou clé de voûte, tous ces principes sont aujourd'hui souvent oubliés, alors qu'il ne suffisait à l'époque que de deux ou trois jours pour construire une cabane. Mais ces constructions étaient aussi des signes extérieurs de richesse pour les propriétaires. Par leur taille, leur construction (pierres retaillées, dimensions, hauteur, ...) les cabanes de pierres sèches étaient parfois construites par des professionnels.

UN PATRIMOINE EN DANGER.

Le caractère gélif du calcaire bathonien de nos causses ne permet pas à une cabane de durer plus de deux ou trois siècles. De ce fait, la structure en équilibre des toitures est fortement menacée, sans parler de la végétation forestière – chêne pédonculé, noisetier, etc. – qui a repris sa place après l'arrachage des vignes suite au phylloxéra. Il faut aussi prendre en compte la société agro-industrielle, qui, sous couvert de rendement et d'exploitation maximale des terres, ne laisse malheureusement aucune place à la préservation d'un patrimoine fragile.

Un grand merci à Monsieur le Maire de Saint Martial d'Albarède, Michel Dupuy, pour sa disponibilité et son accueil, ainsi qu'à toute l'équipe municipale. Un tel accueil n'appelle qu'au renouvellement de ce type de manifestation, quel que soit l'avenir de notre office de tourisme.

Pour l'Office de Tourisme
Marc BUFFAT



ARTISANS ET COMMERÇANTS DE LA COMMUNE

<i>Supermarché</i> CARREFOUR Market COOP ATLANTIQUE	24160 St Martial d'Albarède	
<i>Magasin Bricofleur</i> SARL MAUREV	M. ROUSSILLON Philippe Le Maine 24160 St Martial d'Albarède	Tél : 05.53.62.15.38 Tél : 05.53.62.36.88
<i>Agence immobilière</i>	M. GRANDCHAMP Mahil Le Maine 24160 St Martial d'Albarède	Tél : 05.53.62.04.80
<i>Optic 2000</i> SARL LACHAL	M. DELBAUVRE Le Maine 24160 St Martial d'Albarède	Tél : 05.53.52.42.37
<i>Produits aromatiques</i> SAS DURBAN	M. MOUTON Pierre Le Bourg 24160 St Martial d'Albarède	Tél : 05.53.55.30.00
<i>Contrôle technique Automobile</i> SARL AUTO BILAN NORD	M. BEAUFILS Alain Le Maine 24160 St Martial d'Albarède	Tél : 05.53.55.33.01
<i>Restaurant LE GRILLON</i>	Mme PONT Melliana Le bourg 24160 St Martial d'Albarède	Tél : 05.53.62.49.15
<i>Maçonnerie Cimetière</i> <i>Funéraire</i> SERVICE TRAVAUX CIMETIERE	M. SEMENY Thomas Le Maine 24160 St Martial d'Albarède	Tél : 05.53.52.86.98 Tél : 05.53.62.17.49
<i>Sanitaire Chauffage Plomberie</i>	M. DUVERNEUIL Christophe Les Farges 24160 St Martial d'Albarède	Tél : 05.53.52.80.67 Tél : 06.87.35.92.37
<i>Chauffagiste Plomberie</i>	M. MICHAUD Stéphane La Gondie 24160 St Martial d'Albarède	Tél : 05.53.62.09.48
<i>Plomberie Sanitaire</i> SARL DELCAMBRE	M. GOMEZ La Rebière 24160 St Martial d'Albarède	Tél : 05.53.62.41.38
<i>Piscine SPA Saunas</i> MAISON DE LA PISCINE 24	M. VIECELI Le Maine 24160 St Martial d'Albarède	Tél : 05.53.52.81.90
<i>Constructions maisons paille</i>	M. CHEVIGNY Bruno La Gondie 24160 St Martial d'Albarède	Tél : 06.70.65.12.49
<i>Taxi</i> TAXI CHRISTELLE	Melle LEONARD Christelle Le Gueyraud 24160 St Martial d'Albarède	Tél : 05.53.52.61.75
<i>Vente détail par Internet</i> SHOP DISCOUNT France	M. AUMONT Cyrille La Reymondie 24160 St Martial d'Albarède	Tél : 05.53.62.02.51

Après la découverte d'un nid de frelon asiatique sur notre commune,

paru important d'informer nos concitoyens du danger ce prédateur pour la population et pour les abeilles qui détruisent irrémédiablement. L'article ci-dessous vous permettra donc de mieux l'identifier pour la faire détruire dans les meilleures conditions de sécurité.

sans scrupules. Il dévore les abeilles, mais aussi les guêpes, araignées, sauterelles ou libellules.

Le nid pour en nourrir les larves. Il arrive à tuer et à emporter deux abeilles toutes les trois secondes 5 ou 6 frelons seulement suffisent à condamner une ruche... En Asie, il parviendrait à entrer dans les ruches pour dévorer le couvain ce qui, en France, pousserait à la ruine nombre d'apiculteurs, déjà secoués par la surmortalité de leur cheptel due aux insecticides.

dangers à la fois pour l'homme et pour la biodiversité. C'est pourquoi les personnes confrontées à la présence d'un de ces nids sont invitées à ne pas procéder par elles-mêmes à cette destruction, que ce soit par l'utilisation de lance à eau, de tir au fusil ou tout autre procédé. **Seules des personnes habilitées et correctement équipées doivent agir sur ce terrain.**

LE FRELON ASIATIQUE :

NOUVEAU FLEAU DES ABEILLES

Nom commun Frelon asiatique
Nom scientifique Vespa velutina (sous espèce nigrithorax)- Ordre des hyménoptères
Origine Asie

Historique

Vraisemblablement présent depuis 2004, les premiers nids ont été observés en 2005 dans le sud-ouest de la France. Une des hypothèses relative à son introduction est celle d'une arrivée accidentelle via des marchandises chinoises importées du Yunnan.



Frelon asiatique



Frelon européen

Comment le reconnaître

Le frelon asiatique adulte mesure jusqu'à 30 mm de long contre 50mm maximum pour le frelon

européen) est assez facile à reconnaître. Sa couleur dominante est noir, alors que le frelon européen est jaune. Seul son anneau sur l'abdomen est jaune orangée comme ses pattes et sa tête.

Le nid

Il est généralement sphérique allant de la taille d'un ballon de foot à une sphère de 70 cm de diamètre. Ces nids sont pendus dans les arbres (parfois à plus de 20 mètres de haut ou dans des habitations ouvertes (hangars ,granges)

Cycle de vie

Ces insectes sociaux ne vivent qu'un an. Seules les jeunes reines fécondées (appelées fondatrices) passent l'hiver dans un endroit abrité. Les colonies de Vespa velutina sont organisées autour d'une reine fondatrice. Ces femelles sortent de l'hivernage entre le mois de février et le mois de mai et cherchent à implanter leur nid en général près des points d'eau, dans un arbre, dans le bâti, dans des cavités voire en terrier.

Le nid grossit ensuite progressivement jusque fin octobre et passe de la taille d'un œuf à un nid d'1 mètre d'envergure avant d'être abandonné.

Conséquence économique et écologique

Sa caractéristique est de s'attaquer aux ouvrières des ruches, notamment des espèces Apis mellifera et Apis cerana, notre abeille. Selon les observations, ce frelon se positionne en vol stationnaire à l'entrée des ruches, prêt à fondre sur les abeilles chargées de pollen pour les tuer en leur coupant la tête avec ses mandibules puissantes et entraînées. Il la saisit entre ses pattes et la tue d'un coup de mandibules derrière la tête avant de l'emporter dans un

Les abeilles jouent un rôle important dans la survie des végétaux grâce au travail de pollinisation qu'elles assurent, en particulier pour plus de 20 000 espèces de plantes en Europe dont 40 % sont des fruits, des légumes ou des oléagineux .La question d'envisager un piégeage de grande ampleur est délicate, d'autant que ces piégeages peuvent affecter gravement la faune locale.

Comportement et risque pour l'homme

Selon les premières observations, le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Il n'en est pas de même à l'approche du nid ou l'attaque peut être collective et virulente. 8 à 12 piqûres peuvent provoquer un empoisonnement nécessitant une hospitalisation. Il est donc vivement conseillé de respecter une distance de sécurité d'au moins 5 mètres.



Si le nid se trouve sur du domaine privé, il convient de contacter des spécialistes des insecticides formés et habilités à cet effet. Les coordonnées vous seront transmises à la Mairie. Si le nid se trouve sur le domaine public, il faut informer directement la mairie, un référent a été nommé dans le cadre de l'intercommunalité.

RAPPEL :
Enfin il est rappelé que la destruction des nids de frelons ne relève pas des missions des sapeurs-pompiers, sauf s'il s'agit de la protection de personnes en situation de danger immédiat.

Dans tous les cas il est obligatoire d'en informer la mairie.

Un petit patrimoine disparu de Saint-Martial : trois pigeonniers-tours

Les colombiers ou pigeonniers sont une composante des paysages du Périgord. Au moyen-âge, la possession d'un pigeonnier était un privilège seigneurial. Néanmoins, en Aquitaine ce privilège est tombé en désuétude bien avant la Révolution Française. Le pigeonnier est resté un signe de richesse car sa grandeur dépendait de la superficie en culture de céréales du domaine. Ainsi, un trou de boulin (niche à pigeon) correspondait à un arpent de terre, soit environ un demi hectare (cette valeur varie quelque peu d'une région à l'autre). Dans la pratique, le pigeonnier était utile à plusieurs choses :

- La production de pigeonneaux dont la chair était très prisée.

- La production d'engrais appelé "colombine", riches en azote et en acide phosphorique, qui servaient à la fumure des cultures exigeantes

- Les pigeons servaient également au dressage des faucons pour la chasse.

Leur emplacement était choisi loin des grands arbres qui peuvent abriter des rapaces et à l'abri des vents dominants et leur construction obéissait à quelques règles de sécurité pour interdire la montée des prédateurs (fouines, belettes...).

Saint-Martial-d'Albarède possédait plusieurs pigeonniers malheureusement disparus ou très endommagés. Trois pigeonniers présentaient une situation singulière : il s'agissait de pigeonniers tours dans ou à proximité immédiate de la vallée de la Loue, et, plus encore, à proximité immédiate d'un moulin. Si les pigeonniers relevaient habituellement d'un château ou d'une grande exploitation agricole, ils pouvaient parfois appartenir à un moulin seigneurial. Les pigeonniers de section ronde, assez fréquent dans la région, sont souvent du 17e ou 18e siècle et

sont construits sur des terres seigneuriales.

Le pigeonnier de Liaourou est signalé dans les arpentements du XVIIIe siècle et toujours mentionné dans le plan cadastral napoléonien. Il était situé entre la maison de Liaourou et la Loue (qui forme à cet endroit une boucle). Dans les descriptions, il est parfois associé au moulin de Liaourou situé un peu en aval. Sous l'ancien régime, le pigeonnier appartenait aux Lestrade de La Cousse. En 1745, « la terre sous Liaourou dans laquelle est un pigeonnier » appartient aux Guilhen de la Gondie. Sa désaffectation remonte à une période ancienne. Bernard Dubreuil n'a pas le souvenir de la présence de ruine de ce pigeonnier. Une noyeraie occupe aujourd'hui la terre du pigeonnier.

Le pigeonnier des Farges était situé juste au dessus du moulin, à main gauche en sortant des Farges pour rejoindre la Reymondie. Le pigeonnier dépendait du moulin des Farges (appelé encore moulin de Saint-Martial) qui appartenait lui-même au domaine du château d'Excideuil jusqu'en 1772. A cette date, un procès verbal d'état des lieux, à la demande de Jean Joudinaud, mentionne « un petit pigeonnier » qui était déjà « ruiné ».

Le pigeonnier de la Reymondie situé à main droite sur la voie communale n°9, entre la Cate et Tabary, est encore partiellement debout malgré un effondrement du toit de lauze et d'un pan de mur. Il n'est pas très éloigné de l'ancien moulin de Lâge. Le pigeonnier s'élevait au milieu d'une vigne aujourd'hui remplacée par des taillis. Il appartenait au domaine de la Reymondie, fief de 1630 à 1782 des Lestrade de Bouilhen. Auriane et Josselin, qui ont fait des relevés, m'ont indiqué que la circonférence intérieure du pigeonnier est de 10 mètres (diamètre 3,20 mètres) soit une aire de

8m². La circonférence extérieure est de 16 mètres. La hauteur totale était de l'ordre de 6 mètres. La randière (ou larmier = corniche de pierre saillante) est située à 3,50 m. de hauteur et était constituée d'une quarantaine de pierres taillées. Cet ingénieux dispositif faisait obstacle aux prédateurs et pouvait être utilisé comme plage d'envol. Les plans sont ceux très classiques du pigeonnier rond avec des murs en pierre épais de 90 cm. Une porte et fenêtre superposée (actuellement effondrées) s'ouvraient côté sud. Les murs intérieurs et extérieurs étaient enduits. L'enduit à la chaux était utilisé pour ses qualités de désinfectant et d'isolant thermique. Par contre, rien ne laisse apparaître aujourd'hui les boulines (nids des pigeons).

Y avait-il d'autres pigeonniers à Saint-Martial ? La question reste ouverte dans une démarche d'inventaire de notre « patrimoine de proximité ». Le château de Veyrieras possédait, par exemple, trois tours rondes isolées qui s'inséraient dans les angles de cour devant et derrière les communs. Ces tours (ou l'une d'elles), hélas toutes arasées, étaient possiblement des pigeonniers.

Par ailleurs quelque maisons ont probablement possédé un pigeonnier « tourelle » ou un pigeonnier grenier appelé aussi "fuies".

Francis A. BODDART



HISTOIRE DE LA COMMUNE

La pratique médicale à saint Martial au début du XVIII^e siècle

Un relevé des soins dispensés par un médecin d'Excideuil à la famille dite « Mambreuze », du moulin de Lage, entre le 2 septembre 1702 et le 23 juin 1714, nous permet de revenir sur la pratique médicale à Saint-Martial-d'Albarède au début du XVIII^e siècle.

Mambreuze était en fait le sobriquet des Dumerchat. En 1701, le moulin de Lage, qui appartenait au domaine du château d'Excideuil, était affermé à Thony Dumerchat et à Noël Beauvaix, son beau-frère. Léonard Dumerchat également appelé « Mambreuze » était meunier à Lage à la même époque. L'ensemble des dépenses médicales pour ces années s'élève à 134 livres.

Les visites du médecin sont régulières. Plusieurs « voyages » par mois sont facturés chacun 0,05 L. Le médecin se déplace pour le meunier mais également pour sa femme, pour le valet, pour la servante et pour « Noël » [Beauvaix]. Exceptionnellement, le médecin s'est déplacé 3 fois la même journée. La saignée semble le remède à de nombreux maux. En 1704, à l'occasion de 11 visites, le médecin excideuillais va pratiquer 7 saignées. L'évacuation d'une certaine quantité de sang chez un malade à des fins thérapeutiques a connu, à partir de la Renaissance, un regain de popularité dans le corps médical jusqu'à devenir une véritable panacée au XVII^e siècle. Au moulin de Lage, le médecin pratiquait essentiellement des « saignées au bras » mais parfois « des saignées au pied ». La saignée pouvait être répétée le même jour. La pratique de la saignée, très critiquée à compter du XVIII^e siècle, va progressivement se réduire. Déjà, en 1710, nous ne comptons qu'une seule saignée pour 15 visites. Les saignées étaient facturées de 0,05 L (au bras) à 0,10 L (au pied).

Notre médecin proposait régulièrement des « médecines purgatives », des « lavements laxatifs » ou des « lavements en drain ». Les préparations « médicamenteuses » du médecin se révèlent d'ailleurs beaucoup plus lucratives que les saignées. Notre médecin administrait régulièrement des prises de « thériaque ». La thériaque, qui passait aussi pour une panacée, devait la majeure partie de son action à l'extrait d'opium qu'elle renfermait (environ 25 mg pour 4 grammes). Elle ne fut supprimée du Codex qu'à la fin du XIX^e siècle. Préparée par les apothicaires, la composition de la thériaque a beaucoup varié. Celles préparées à Venise et Montpellier étaient

très réputées. Les meilleures préparations nécessitaient plus d'un an et demi (car elle devait fermenter) et faisait appel à plusieurs dizaines d'ingrédients végétaux, minéraux et animaux des plus variés, sans compter le vin et le miel : gentiane, poivre, myrrhe, acacia, rose, iris, rue, valériane, millepertuis, fenouil, anis ainsi que, parfois, de la chair séchée de vipère et de castor. Dans la prescription du médecin excideuillais, la prise de thériaque est associée à plusieurs reprises à « une prise de confection diacinte ».

Notre médecin d'Excideuil remettait à son patient du sirop de capillaire en « fiole ». Le capillaire « de Montpellier » est une fougère à petite feuille (*Adiantum capillus veneris*), réputé adoucissant et bon pour les « maladies de poitrine ». On utilise aussi le capillaire rouge et le capillaire noir. Le sirop de capillaire à un petit goût de Coca Cola (évidemment inconnu à l'époque !)

La bouteille ou la chopine de quinquina était vendue 2 livres. Elle permettait probablement 8 prises. En septembre 1704, Mambreuze s'en fera prescrire 3 bouteilles et demie. La connaissance du quinquina, originaire de la Cordillère des Andes, est alors récente en Europe. C'est au 17^e siècle qu'un médecin anglais découvrit les propriétés de son écorce que l'on utilisa sous forme de poudre, au début seulement pour les grands de ce monde. L'écorce de quinquina contient de la quinine et de la cinchonine aux propriétés fébrifuges, c'est pourquoi elle est connue pour son action dans toutes sortes de fièvres.

On trouve également dans les remèdes prescrits « une potion cordiale et diaphorétique » (qui fait transpirer) et de « l'émulsion » soit « pectorale » soit « somnifère ».

Notre médecin excideuillais proposait un onguent d'Althéa. Il s'agissait d'une préparation à partir de l'*Hibiscus syriacus*, l'*Hibiscus* commun des jardins d'Europe de l'ouest, aussi appelé Althéa, guimauve en arbre, mauve en arbre, ketmie des jardins. L'Althéa doit d'ailleurs son nom au grec *althaïno* qui signifie guérir en allusion à ses propriétés médicinales. En effet, la fleur est comestible et a des propriétés émollientes (= qui détend, ramollit les tissus). Elles étaient autrefois utilisées en médecine populaire pour calmer la toux et guérir les angines.

Quel était l'efficacité de cette pratique médicale ? A la fois limitée en cas de problème de santé sérieux (notamment épidémie) mais suffisamment satisfaisante pour les meuniers de Lage qui faisaient appel régulièrement à leur médecin de famille. La part de la psychologie n'est-elle pas essentielle dans la guérison ? Enfin qui était ce médecin d'Excideuil ? Une quittance de 7 livres, datée de 1699, en faveur « Françoise Combelas, veuve de François Bosvay, meunier de Lage », pour « drogues et médicaments » est signée Roussilhe (médecin ou apothicaire ?). Nous savons également que Guillaume Eyraud exerçait la médecine à Excideuil à cette époque. François Golfier, docteur en médecine, exerçait aussi au début du XVIII^e siècle tout en étant ... maire alternatif à Excideuil.

Francis A. BODDART

NB : Une partie des archives du Moulin de Lage, dont ces relevés de soins, ont été préservées par Pierre Larue que nous remercions.



Anna WEISSMAN

Anna Weissman crée sa propre mythologie. Dans ses peintures abstraites translucides aussi bien que dans ses totems, drapés de prière et gris-gris, elle oblige le spectateur à se confronter à un sens du mystère, à un désir de l'invisible et du tacite qui demeurent au plus intime de l'être.

Ses formes sont minimales et chargées d'émotion : une suggestion de mur de château, une allusion à la mer, les contours rêvés d'un bateau oublié. Formée à Londres à la « Byam Shaw School of Art », Anna a

habité ensuite en Floride pendant plusieurs années. Elle a exposé ses œuvres en Grande Bretagne, aux États-Unis et en France.



Elles sont dans des collections Américaines et Européennes. Il y a neuf ans, Anna a quitté le États-Unis pour vivre en Dordogne. Maintenant elle habite et travaille « Les Farges » à St

Martial d'Albarède, où elle accueille des visites à son atelier sur rendez-vous: 05 53 62 15 34.



Anna WEISSMAN

Sophie Hawkes Sartarelli a étudié la littérature française et l'estampe à l'université aux Etats-Unis et en France, à Paris. Avec son mari, le poète Stephen Sartarelli, elle s'est installée aux « Farges » à St. Martial d'Albarède en 2007.

Ses oeuvres ont été exposées :

- à New York City ,
- à Providence aux Etats-Unis,
- en France à St. Cyprien,
- au printemps 2009, au château d'Excideuil.

Ses peintures et ses monotypes puisent leur inspiration dans les mythes, les rêves et les paysages, en se concentrant sur le ciel, l'eau et les arbres, et la façon dont ils reflètent nos états d'âme. Elle est contente de sa vie aux Farges, et de la perspective magique que ses environs lui offrent en se métamorphosant suivant le cycle des saisons.



GENDARMERIE / DE TOUT UN PEU

GENDARMERIE

*La population est informée
que les bureaux de la gendarmerie de Saint Martial d'Albarède
ne sont pas ouverts tous les jours.*

Les horaires fixes minimum d'ouverture sont :

Lundi 14 h à 19 h vendredi 14 h à 19 h Samedi 15 h à 18 h

Téléphone : 05.53.55.38.90

cob.savignac-les-eglises@gendarmerie.interieur.gouv.fr

DE TOUT UN PEU

EGLISE

Nous informons la population qu'une clef de l'église est à votre disposition chez Mme Josette SEMENY, au bourg, logement n° 1 immeuble Bardet .

REMERCIEMENTS

Tous nos remerciements à la famille de M. et Mme Henri MAUREL domiciliée « le Bourg » pour le don qu'ils ont fait à l'occasion du mariage de leur fille Agathe, célébré en notre mairie le 23 mai 2009.

GENEROSITE

Nous présentons tous nos sincères remerciements à :

•M. et Mme Claude CORMIER, anciens habitants du Bourg de St Martial et maintenant domiciliés à Périgueux,

•M. et Mme Sylvain DENHEZ, domiciliés au « Javelot »,

•M. et Mme Paul GAUTHÉRON, domiciliés au « Combillou », pour leur don de livres.

ECLAIRAGE PUBLIC

RAPPEL : si vous constatez des lampes d'éclairage public en panne, bien vouloir le signaler au secrétaire de mairie, qui fera le nécessaire auprès du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (S.D.E. 24) pour le dépannage.

RAPPEL / TRAVAUX CIMETIER.

Pour tous travaux de caveau ou sur les tombes (entourage, bordures plaques,.....), toute entreprise ou propriétaire de concession dans le cimetière communal doit faire une demande par écrit à la Mairie afin d'obtenir une autorisation avant d'effectuer ceux-ci.

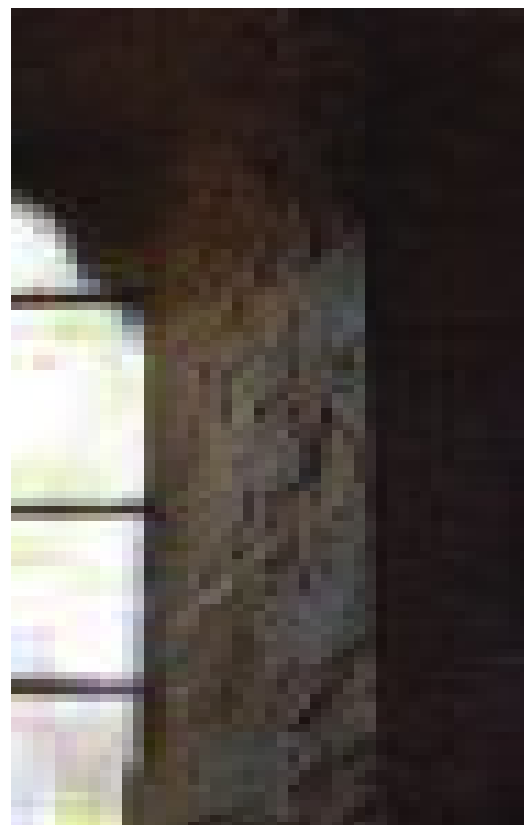
COLLECTE DE VERRE AU PROFIT DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Le tonnage de verre collecté sur la commune en 2008 s'élève à 23,540 tonnes.

Remerciements du Comité Départemental de la Ligue Nationale contre le Cancer.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Nous vous rappelons que la bibliothèque municipale est ouverte tous les jours, du lundi au jeudi, pendant les horaires d'ouverture de la Mairie. C'est un service gratuit ! N'hésitez pas à venir dans notre espace lecture.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

*Le samedi 31 Octobre
à 10 heures, les 12 participants
de la commune, au concours cantonal
des maisons fleuries on été conviés,
par la Municipalité,
pour une remise des prix.*

En présence de Mme la Députée Colette LANGLADE, Mme Annie SEUDAN Suppléante de Monsieur le Conseiller Général du canton d'Excideuil, Mme Yolande DEFOSSEZ Présidente de l'Office de Tourisme, Mrs Marc LEVOUX, Jean-Claude SENGENCE et Albert MARIE, membres du jury du concours cantonal, M. et Mme René BRAULT, Membre de la commission des Maisons Fleuries, et les Membres du Conseil Municipal, les concurrents de ce concours annuel ont été récompensés par la remise d'une plante. Un diplôme a été remis au premier de chaque catégorie.

RESULTAT DU CONCOURS COMMUNAL CATEGORIE PARCS

◦1er
VIOLA
Max et Chantal
◦2ème
LAVAUD
Bernard et Annie
◦3ème
DEBROUWER
Marcel et Geneviève

CATEGORIE MAISONS SANS JARDIN

◦1er
ALBERTI Marcelle
JUNG Raymonde
◦2ème
ANDRIEUX Henri
◦3ème
EMPINET Josette
◦4ème
JUNG Raymonde

CATEGORIE MAISON AVEC JARDIN

◦1er
LABARRE Sylvette
◦2ème
PIQUET Odette
◦3ème
FALCON Nathalie
◦4ème
SEMENY Josette
◦5ème
AMARAL Maria



Vin d'honneur

*Pour clôturer
cette manifestation,
un vin d'honneur
accompagné d'un buffet
a été offert par
la Municipalité,
à toutes les personnes
présentes.*



OBJ

Au concours cantonal des maisons jardins et fermes fleuries organisé par l'Office de Tourisme d'Excideuil, la commune de Saint Martial d'Albarède s'est vue attribuer un Prix spécial des villages et lieux-dits fleuris, pour le fleurissement de la Route Départementale n° 705 au Bourg.

LES FESTIVITES

LE NOEL DES ENFANTS 2008

Comme les années précédentes, nous avons organisé l'arbre de Noël des enfants de la commune, à la salle des fêtes, le 14 décembre,

réunissant les tout petits jusqu'aux enfants de 11 ans, soit 53 bambins venus accompagnés de leurs grands frères et sœurs ainsi que de leurs parents.

La journée a débuté par un spectacle de magie (destiné aux petits comme aux grands).

Un goûter a suivi le spectacle et la distribution des jouets a clôturé la journée.

La joie et le ravissement des enfants est toujours une très grande satisfaction pour nous .

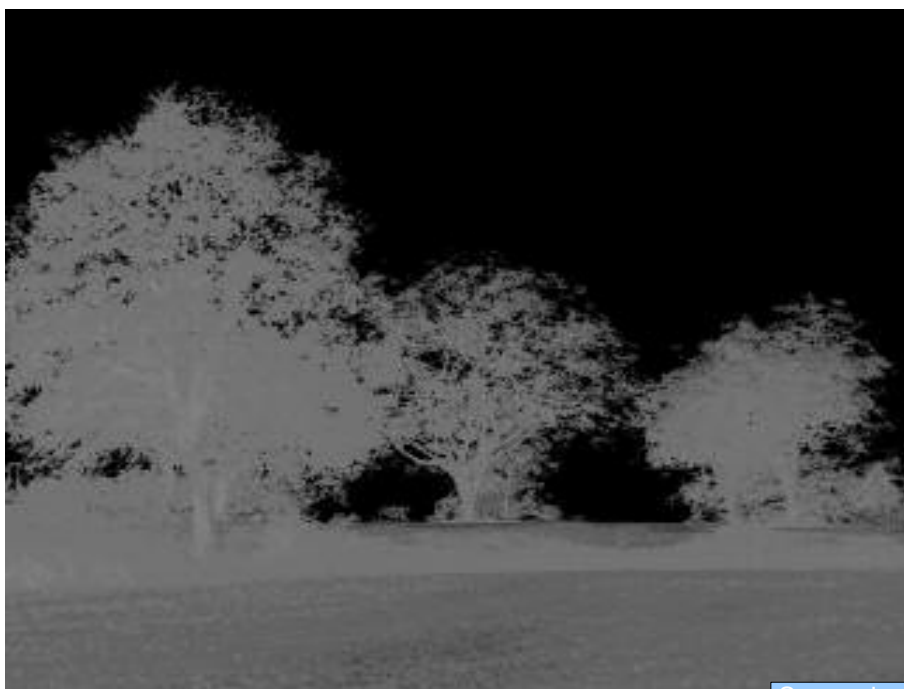


LE REPAS DES AINÉS 2008

Encore une fois nos aînés ont répondu présent pour le repas de fin d'année. Repas organisé pour la seconde fois au Restaurant Franca à Cherveix-Cubas.

Sur 160 personnes âgées de plus de 60 ans, 64 sont venues accompagnées de 20 personnes (enfants, famille ou amis).

Ravis de se retrouver autour d'un succulent repas, nos « anciens » ont pu se raconter des anecdotes ou des blagues, et la journée se déroula dans une bonne ambiance.



L'OCCITAN, QU'ES AQUÒ ?

Le « Patois » qu'on parle en Périgord, c'est l'occitan ou langue d'òc.

L'Occitan, ou langue d'oc, est une langue romane ou néo-latine, de la branche italique issue du latin, dont le territoire est délimité. Ses différents dialectes sont parlés au sud de la France.

A l'intérieur du domaine linguistique de la Gallo-romania, il constitue le gallo-roman méridional face au gallo-roman septentrional que forment le français et les dialectes d'oïl.

L'Occitan était au Moyen-âge, dès le XIème siècle une grande langue de civilisation, cette " langue du pays d'oc " avait produit de vraies œuvres poétiques et, à partir du XIIème siècle, elle était considérée comme le véhicule de la première grande poésie lyrique de l'Occident. Elle connaît ensuite, face au français, une longue période de déclin et il faut attendre le XIXème siècle pour la voir trouver un nouvel essor, et cela, de nouveau grâce à la littérature.

Le mouvement littéraire " le Félibrige " est pour beaucoup dans cette renaissance, il est fondé en 1854 par sept poètes provençaux, dont Frédéric Mistral. Ce groupe publia en particulier " l'Almanach provençal ", organe de la restauration de la langue occitane, puis le "Félibrige de Paris " créa l'Association des amis de la langue d'Oc. Au XXème siècle, c'est une conception plus globale de l'occitanisme qui est proposée par l'Institut d'études occitanes.

L'Occitan se divise en deux grands groupes :

• *Le Sud-occitan qui comprend : le languedocien, le proçal, le gascon et le niçois*

• *Le Nord-occitan qui comprend: le limousin, l'auvergnat, le provençal alpin*

On estime que l'Occitan est connu de nos jours par dix millions de personnes vivant dans trente-quatre des départements du Sud de la Loire. Cette langue est, de nos jours, parlée ou comprise surtout par les personnes de plus de cinquante ans et hors des grandes agglomérations. On peut noter qu'elle fait l'objet d'un culte identitaire de la part de certains groupes de jeunes, d'artistes et d'intellectuels.

Un troubadour (ou de l'occitan trobador : trouveur) est un poète, et musicien

médiéval de langue d'oc, qui interprétait ou faisait interpréter par des jongleurs ses œuvres poétiques dans les cours seigneuriales des anciennes provinces méridionales du royaume de France entre le XIe siècle et le XIIIe siècle de l'Aquitaine, Saintonge, Périgord, Limousin, Auvergne, ainsi que des comtés limitrophes de Toulouse, Albigeois, et Provence, jusqu'en Catalogne, Aragon et Lombardie, Toscane, République de Gênes ; ces différents espaces correspondant à peu près à l'actuelle occitanie. Leurs poésies se diffusent de même dans tout le royaume de France, ainsi que dans le royaume d'Angleterre à la cour d'Aliéonor d'Aquitaine, au Portugal et jusqu'en Hongrie. Les trouvères sont leurs équivalents de langue d'oïl au nord de la France. L'homologue féminin du troubadour est la trobairitz.

Bertran de Born (v.1140 - v.1215), serait né au château de Born (aujourd'hui disparu) sur la commune de Salagnac Dordogne, seigneur de Hautefort, à la frontière entre Limousin et Périgord. C'est un Troubadour qui célèbre l'amour et la guerre. Il fut mêlé aux luttes des fils de Henri II Plantagenet, et prit parti contre Richard pour Henri le jeune. À la mort de celui-ci, il se réconcilia avec



Richard, qu'il soutint à son tour contre Philippe Auguste. Ses plus belles poésies sont des sirventes à l'accent satirique très violent.

Il me plait de voir sur les prés,
E platz mi quan vei per lo pratz
 tentes et pavillons dressés.
Tendas e pabalhos fermatz
 Et j'ai grande allégresse
E ai grant alegratge
 quand vois, par campagne rangés
Quen vei per champanha renjatz
 chevaliers et chevaux armés.
Chavaliers e chavaus armatz.

En 2009 à Excideuil, il est un trobairitz » qui écrit de la poésie en Occitan son nom d'auteur est Brijitte Miremont, plus connue dans le pays sous son nom marital, Brijitte Orazio, Elle est connue en occitanie pour ses poèmes écrits dans un dialecte situé à la frontière du languedocien et du limousin. Elle écrit dans plusieurs revues occitanes. Son premier recueil de poèmes « MEL O CITRON » a été édité en 2003 " Son écriture colle à une réalité sociale et poétique"...(A. Champeaux) Ce premier recueil a été mis en musique par le musicien Yannick Guédec. Un disque a été enregistré lors d'une série de concerts en Périgord. Il est disponible auprès des auteurs.

Un deuxième recueil « ENDACÒM MAI » va sortir fin octobre aux éditions NOVELUM.

Un moyen de montrer encore une fois que l'occitan trouve sa place dans l'expression contemporaine.

Brigitte.Miremont

Endacòm mai

*Endacòm mai,
 Se pòt trobar,
 Del capèl blanc, la flor novèla.
 Endacòm mai,
 Se pòt tornar,
 Totjorn al bèl, lo temps passat.
 Endacòm mai,
 Fa mai de caud,
 Per madurar los sovenirs.
 Endacòm mai*

Ailleurs,

*On peut trouver,
 La fleur nouvelle, au chapeau
 blanc.
 Ailleurs,
 Peut revenir,
 Toujours au beau, le temps
 passé.
 Ailleurs,
 Il fait plus chaud
 Pour faire mûrir les souvenirs
 Ailleurs,*

UNA NHORLA :... PER FAR FUGIR LA BILA...

LO REFLEXE

Un cop era :

Lo Jacquillou de Las Combas s'era paiat una brava veitura. Sa femna, la Mili, qu'es en mai fiera, es plan contenta. Aima trop se far veire dins quala "202", qu'ela segue son ome un pauc pertot, a la fiera, emb la remorca, o ben se permena los dimenges Jacquillou sap conduire, qu'es segur, mas eu ne cassa res L'autre divendres, en tornant de Chalus, quand eu volguet prendre la virada de la rota de las Combas, lo factor n'en sortiguèt tot d'un cop, a bicycleta; eu disset bonjorn en crosant e filet. Jacquillou n'aguèt pas lo temps de respondre.. Eu ne veguet res nonmas quand fuguet dins lo fossat

La Mili començèt de credar e de s'escicar. Lo factor auviguèt , tornet virar sus lo cop e que trobet eu? L'auto a meitat esversada dins la rigola, lo nas engajat entre dos arbrisseus. La glaça de devant en bocins e los dos voiatjadors que n'ausavan pas bolegar

-I a dau mau? credet eu
-Ne cresem pas! disserent ilhs tots dos a la vetz
Eu lur aidet a davalav, e ilhs eissajaren, tots tres de surtir la veitura, mas pas moien
-I a nonmas una chausa a far, tornet dire lo factor, ieu vau passar chas Dédé, lo garagiste e li vau dire de venir vos tirar d'aqui
-Tu as rason, respondet la Mili, que tremblava tota, fa vite...si te plai En esperant l'ome e la femna se visavan
-Coma diable as tu fach? disset tot d'un cop la Mili
-N'en sabi grun! faguèt Jacquillou ;Li compreni res...Ai ben presa la virada, coma d'abituda, e n'ai res vist nonmas quand eram dins lo plais...Perqué? Coma? n'en sabi res dau tot..
Auvís Jacquillou, per me, deu li mancar quauqua res dins ta veitura. tu sabes trop ben conduire per te trompar entau...Viseres ben en la chapta?- Segur que viseri! Mas que vols tu, ilhs son tant fins, quilhs marchants... Benleu, que qu'es dins la direction, benleu dins los freins...Marcha veire, Te...

Dau temps que parlavan, Dédé'ribet: eu se faguèt explicar ço que sabia pas, aviset la veitura e disset:
- ne pensi pas que i aguèt ben de mau ; nos anem la surtir.
Gratteren, gemeren un bon moment, enfin ilhs i arriberen ; Lo motor virava ben e si n'avia estat la glaça cassada e quauques borsofladas dins lo garda-gaulha, n'auria res conegut. Qu'es ço que Dédé lur disset.
-Escota, Dédé, copet la Mili, visas ben pertot... Quo n'es pas clar quala afar! Jacquillou sap conduire, Diu mercej, eu aguèt son permis dau prumier cop, res lo geinava e pertant..Fau que qauqua res manca en quauque luoc. Visa ben la direction, los frens, sabi grun , tanben, me, Dédé, qu'es ben garit d'esser bestia, viset la Mili e respondet: - Qu'es ben possible, vau avisar!
Eu maniet d'un biais, maniet de l'autre, montet, davalet, viset dejos, davant, darrier, pertot e disset:
-leu vesí ço que qu'es: i manca "lo reflexe"
-Lo reflexe, faguèt Jacquillou, pertant...
-Chabas-te, disset la Mili, tota fiera, tu ne s'es nonmàs un grand innocent. N'en dotavas pas que tu t'eras daissar rotlar. Tu l'as pertant paiada ben pro chara !
-Mas ilhs...
-N'i a pas de mas, ni de ilhs...N'en as tu dau "reflexe", Dédé?
-Quo tomba ben, disset Dédé, en ai fach io per venir...
-Bon! mena la veitura au garage e bota n'en , costa que costa !

Le Jacquillou de Las Combas avait acheté une belle voiture . Sa femme, la Mili, qui de plus est fière, est très contente. Elle aime trop se faire voir dans cette "202", elle suit son homme un peu partout, à la foire avec la remorque, ou bien elle se promène les dimanches .

Jacquillou sait conduire, c'est sûr, lui ne casse rien. L'autre Vendredi, en revenant de Chalus, quand il voulut prendre le virage de la route de las Combas, le facteur en sortit tout d'un coup, à bicyclette; il dit bonjour en croisant e fila, . Jacquillou n'eut pas le temps de répondre.. Lui ne vit rien seulement quand il fut dans le fossé.

La Mili commença à crier et à se déchirer. Le facteur entendit, retourna aussitôt et que trouva-t-il, lui? L'auto à moitié renversée dans la rigole, le nez engagé entre deux arbrisseaux, la glace de devant en morceaux et les deux voyageurs qui n'osaient pas bouger.

Y a-t-il du mal? cria-t-il...

Nous ne croyons pas! dirent ils tous deux à la fois

Lui, il leur aida à descendre, et ils essayèrent, tous trois de sortir de la voiture, mais pas moyen. Il y a seulement une chose à faire, redit le facteur, moi je vais passer chez Dédé, le garagiste et je vais lui dire de vous tirer de là.

Tu as raison, répondit la Mili qui tremblait toute, fait vite...s'il te plaît.

En attendant, l'homme et la femme se regardaient.....

Comment diable as tu fait? dit tout d'un coup la Mili.

Je n'en sais guère,! fit Jacquillou; je n'y comprends rien...Je l'ai bien pris le virage, comme d'habitude, et je n'ai rien vu seulement quand nous étions dans le buisson...Pourquoi? Comment? je n'en sais rien du tout.

Ecoute, Jacquillou, pour moi, il doit manquer quelque chose dans ta voiture, tu sais trop bien conduire pour te tromper ainsi... Regardas tu bien en l'achetant? Sûr que je regardai ! Mais que veux tu, eux ils sont si futés, ces marchands...Peut-être que c'est dans la direction, peut-être dans les freins....marche voir, toi!

Pendant qu'ils parlaient, Dédé arriva: lui se fit expliquer ce qu'il ne savait pas, il avisa la voiture et dit.

- je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de mal; nous allons la sortir.

Ils grattèrent, ils gémirent un bon moment, enfin ils i arrivèrent. Le moteur tournait bien et s'il n'y avait eu la glace cassée et quelques boursouffures dans le pare-chocs il n'aurait rien connu. C'est ce que le Dédé leur dit.

Ecoute Dédé, coupa la Mili, regarde bien partout... Ce n'est pas clair cette affaire! Jacquillou sait conduire, Dieu Merci, il eut son permis du premier coup... rien le gênait et pourtant... Il faut que quelque chose manque en quelque part... Regarde bien la direction, les freins, je sais guère, moi aussi...!

- Dédé est bien guéri d'être bête, il regarda la Mili et répondit: C'est bien possible, je vais avisar!

Il mania d'une façon; de l'autre, il monta, il descendit il regarda dessous, devant, derrière, partout, et il dit:

-Moi, je vois ce que c'est: il y manque le "reflexe"!

-Le reflexe, fit Jacquillou, pourtant...-Tais-toi, dit la Mili, toute fière, tu n'es seulement qu'un grand innocent. Je n'en doutais pas que tu t'étais laissé rouler. Tu l'as pourtant payée bien assez chère!

- Mais eux...

-Il n'y a pas de mais, ni de eux...En as tu, toi, du "reflexe", Dédé?

-Ca tombe bien, dit Dédé, jen ai fait, moi, pour venir...

-Bon! emmene l'auto au garage et mets en , coûte que coûte!.....

Nhorla contada per Frances dins la revista lemosina "lo Sillon" (revirada per cristian Lafaia la Gondia 24160)

NB : En Périgord

a) le @ final se prononce o

b) les consonnes finales ne se prononcent pas...

c) le o sans accent se prononce ou (il faudrait pouvoir accentuer le o pour prononcer le o de certains mots, comme en portugais ex: quo, nhorla, cop, ço...)

Traduction Pour faire fuir la bile - Une blague : Le "REFLEXE"

Sommaire

Lampe basse consommation : prenons des précautions !

Il est prévu qu'en 2012 il n'y ait plus une seule lampe à filaments chez les distributeurs. Les lampes fluo compactes à économie d'énergie doivent les remplacer et pourtant celles-ci posent quelques problèmes.

DES DANGERS POUR MA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT

Le mercure

Un tube fluorescent (néon) = 20 à 30 mg de mercure

Une lampe fluorescente compacte = 1 à 25 mg de mercure

Jetées dans la poubelle classique, les lampes basse consommation ont de grandes chances d'être cassées, libérant ainsi du mercure gazeux dans l'atmosphère. Mais ces lampes peuvent aussi contaminer les eaux et les sols : un tube fluorescent pollue 20 000 litres d'eau à un niveau qui dépasse les normes de potabilité ! Le mercure est ensuite absorbé par les organismes vivants et s'accumule tout au long de la chaîne alimentaire pour atteindre l'homme. Il provoque alors des lésions irréversibles aux reins et au système nerveux.

Rayonnements électromagnétiques

En 2007, le Criirem a réalisé une étude sur ces lampes et nous avons pu remarquer que celles-ci émettent des champs électromagnétiques radiofréquences très élevées, jus-

qu'à 300V/m à l'allumage, avec des valeurs moindres tout au long de leur utilisation. En conséquence, face au risque de santé publique, il y a des précautions à prendre.

Ces lampes peuvent notamment générer des dysfonctionnements sur les appareils électriques et électroniques placés à proximité (ordinateur, TV, téléphone portable, radio) mais aussi sur les appareils d'assistance médicale comme les pompes à médicaments, les pacemakers, les appareils auditifs...

COMMENT LES UTILISER AU MIEUX ?

Risques dus au mercure :

Attention de ne pas casser ces ampoules. (il est conseillé en cas de bris d'ampoule basse consommation d'aérer la pièce pendant 15 mn et de ne ramasser les débris qu'après ce délai)

En changeant d'ampoule, plaçons l'ancienne dans l'emballage de la nouvelle.

Risques dus aux rayonnements :

Eviter de les utiliser en lampe de chevet, en lampe de bureau
S'éloigner de plus d'un mètre lors d'une station prolongée

REGLEMENTATION

Les distributeurs sont à présent dans l'obligation de reprendre gratuitement les lampes basse consommation usagées si vous achetez un nouvel équipement.

Puis, les fabricants gèrent la collecte et le traitement de ces lampes.

ELIMINATION

Après les avoir rapportées en déchèterie ou auprès des distributeurs, ces lampes seront broyées ou découpées. Ce traitement permet de séparer différents matériaux :

- Le verre qui resservira à la fabrication de lampes,
- Les métaux qui seront revendus,
- Des poudres démercurisées qui seront enfouies,
- Du mercure qui sera revendu,

Si vous cassez une ampoule contenant du mercure, inutile de la trier, vous pouvez la jeter directement à la poubelle.

Sources : ADEME. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. www2.ademe.fr
CRIIREM Centre de Recherche et d'Information Indépendantes sur les Rayonnements Electromagnétiques - www.criirem.org



MÉMO UTILE

SERVICES D'URGENCES

Pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15
Centre Anti-Poison (BORDEAUX)	05.56.96.40.80
SANS ABRÍ	115
ENFANCE MALTRAITE	119

AMBULANCES, VSL, TAXIS

<i>Excideuil</i>	
SARL Maillet	05.53.62.42.85
<i>Hautefort</i>	
SARL Seguy	05.53.50.44.64
<i>Tourtoirac</i>	
Tourtoirac	05.53.50.53.41

MEDECINS

<i>Cherveix-Cubas</i>	
Dr Queyroi	05.53.50.42.97
<i>Corgnac</i>	
Dr Ostermann	05.53.55.04.57
<i>Excideuil</i>	
Dr Bedin	05.53.62.36.36
Dr De Beaulieu	05.53.62.40.03
Dr De Burosse	05.53.62.57.57
Dr Girard	05.53.62.90.97
<i>Génis</i>	
Dr Agnoly	05.53.52.49.65
<i>Hautefort</i>	
Dr Fraise	05.53.50.48.90
Dr Rolland	05.53.50.48.90
<i>Lanouaille</i>	
Dr Bardeau	05.53.52.60.66
Dr Marachet	05.53.52.60.66
Dr Real	05.53.52.60.66
<i>Payzac</i>	
Dr Dal Col	05.53.52.73.44
<i>Savignac les Eglises</i>	
Dr Garcia	05.53.05.00.73
<i>Tourtoirac</i>	
Dr Congé	05.53.51.11.99

PHARMACIES

<i>Excideuil</i>	
Dufraise	05.53.62.21.80
Séréna	05.53.62.40.09
<i>Lanouaille</i>	
Chatenet	05.53.52.63.22

INFIRMIERS

<i>Coulaures</i>	
Mme Lefort Jolibois	05.53.05.08.60
<i>Excideuil</i>	
Mme Massias	05.53.62.40.60
Mme Orłowski	05.53.62.40.60

Hautefort

Mme Andrillon	05.53.50.48.26
Mme Humble	05.53.50.52.49
Mme Laugenie	05.53.50.48.26

CENTRES HOSPITALIERS

<i>Excideuil</i>	
Hôpital Local	05.53.62.25.00
<i>Limoges</i>	
CHU	05.55.05.55.55
Clinique Chénieux	05.55.45.43.43
Clinique du Colombier	05.55.12.55.12
Clinique des Emailleurs	05.55.43.38.38
<i>Périgueux</i>	
Centre Hospitalier	05.53.45.25.25
Clinique Francheville	05.53.02.11.11
Clinique du Parc	05.53.02.16.16
<i>St Yrieix la Perche</i>	
Centre Hospitalier	05.55.75.75.75

TAXIS INDEPENDANTS

<i>St Martial d'Albarède</i>	
Taxi Christelle	05.53.52.61.75
<i>Coulaures</i>	
Mr Lavaud Pascal	06.28.56.01.93

MAISONS DE RETRAITE

<i>Excideuil</i>	
Hôpital Local	05.53.62.25.00
<i>Hautefort</i>	
Maison de retraite	05.53.50.40.10
<i>Payzac</i>	
La Juvénie	05.53.62.29.49

RADIOLOGIE

<i>Thiviers</i>	
Dr Rep	05.53.55.27.50
Dr Durieux	05.53.55.27.50

KINESITHERAPEUTES

<i>Angoisse</i>	
Mr Tissier	05.53.52.33.14
<i>Excideuil</i>	
Mr Moulin	05.53.62.42.61
Mr Souchet	05.53.62.42.61
<i>Hautefort</i>	
Mr Moulin	05.53.52.39.32
<i>Lanouaille</i>	
Mr Lamonerie	05.53.52.85.79
Mr Lavaud	05.53.52.85.79
<i>Payzac</i>	
Mr Soudry	05.53.52.71.10

Savignac les Eglises

Mr Souchet	05.53.35.32.97
<i>Tourtoirac</i>	
Melle Michel	05.53.51.06.55

CARDIOLOGUES-PHLEBOLOGUES

St Yrieix la Perche

Dr Dary	05.55.75.96.00
Dr Rouffaud	05.55.75.96.00
Dr Delotte	05.55.75.13.84

ORTHOPHONISTES

<i>Excideuil</i>	
Mme Ravidat	05.53.55.10.06
<i>Lanouaille</i>	
Mme MOREL-LHOUMEAU Gwénaëlle	05.53.62.48.89

DENTISTES

<i>Excideuil</i>	
Dr Dortet	05.53.62.40.80
Dr Sanchez	05.53.62.44.83
<i>Hautefort</i>	
Dr Thouraud	05.53.50.40.02
<i>Lanouaille</i>	
Dr Démouret	05.53.52.60.66
<i>Cubjac</i>	
Dr François	05.53.05.33.66
Dr Lacroix	05.53.05.33.66

Pour connaître
la pharmacie
de garde
de votre secteur
composez le 3237
et suivez
les indications
de la boîte vocale.